Comptes rendus des réunions

Deuxième réunion de l'assemblée générale des membres du Réseau mondial d'échanges

Quatrième séminaire sur le transfert de technologie dans le domaine de la route et de la circulation

Deuxième réunion du Comité 3 des Échanges technologiques et du Développement de l'Association mondial de la route (AIPCR)

Réunions tenues à Helsinki en Finlande 28 mai au 5 juin 1996

Maurice Truchon

Centre québécois de transfert de technologie routière

Août 1996

495479

RECU

CENTRE DE DOGRMENTATION

02 JUIL 1998

TRANSPORTS QUÉBEC

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT SERVICE DE L'INNOYATION ET DE LA DOCUMENTATION 700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage Québec (Québec) G1R 5H1

Comptes rendus des réunions

Deuxième réunion de l'assemblée générale des membres du Réseau mondial d'échanges

Quatrième séminaire sur le transfert de technologie dans le domaine de la route et de la circulation

Deuxième réunion du Comité 3 des Échanges technologiques et du Développement de l'Association mondial de la route (AIPCR)

Réunions tenues à Helsinki en Finlande 28 mai au 5 juin 1996

Maurice Truchon

Centre québécois de transfert de technologie routière

Août 1996

CANO TR PT CRIT 143

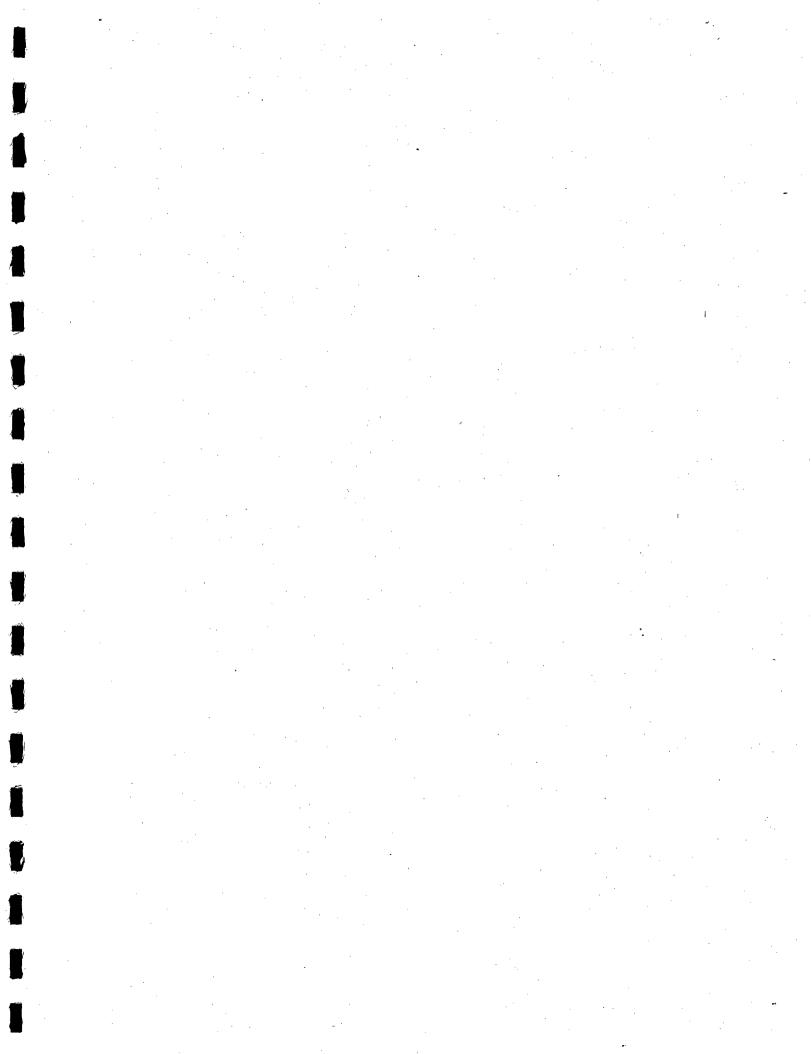
Avant-propos

Suite à une démarche concertée des divers responsables, il a été décidé de tenir à Helsinki en Finlande, de la fin mai au début juin 1996, trois événements importants concernant le transfert de technologie et de connaissances routières au niveau mondial.

C'est ainsi qu'à la suite de la première réunion de l'assemblée générale du Réseau mondial d'échanges tenue à Montréal au début de septembre 1995 au moment du Congrès mondial de la route, il a été décidé d'accepter l'invitation des finlandais pour tenir la seconde assemblée générale du RME à Helsinki. Par la suite la décision était prise de profiter de cette occasion pour y greffer la tenue du quatrième séminaire sur le transfert de technologie facilitant ainsi la participation de représentants des pays nordiques et des nouveaux états indépendants, dont principalement de la Russie. Dans ce contexte il était tout naturel d'y tenir également la seconde réunion du Comité 3 des Échanges technologiques et du Développement de l'AIPCR, l'ensemble des membres étant déjà sur place pour les deux activités précédentes. Les trois rencontres se sont successivement tenues du 27 mai au 5 juin 1996

Le présent document contient donc les comptes rendus:

- de la deuxième assemblée générale des membres du Réseau mondial d'échanges tenue les 28 et 29 mai 1996
- du quatrième séminaire de transfert de technologie dans le domaine de la route et de la circulation tenue les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1996
- de la deuxième réunion du Comité 3 des Échanges technologiques et du Développement tenue les 3 et 4 juin 1996.



Compte rendu de la deuxième assemblée générale des membres du Réseau mondial d'échanges tenue les 28 et 29 mai 1996.

La deuxième réunion de l'assemblée générale des membres du RME avait été précédée, lundi le 27 mai 1996, d'une réunion d'une journée du Conseil d'administration du RME lequel est présidé par le sous-ministre M. Yvan Demers..

Les deux jours consacrés à l'assemblée générale des membres du RME ont porté, pour la première journée, sur une série de dossiers relatifs au fonctionnement et au développement du Réseau mondial d'échanges et de son Secrétariat permanent. En ce qui concerne la seconde journée, les membres ont tenu simultanément quatre ateliers pour débattre et faire avancer autant de questions d'une grande importance pour la consolidation du Réseau, comme la planification stratégique, le marketing, le développement technologique et le financement.

Au cours de la première journée les membres ont principalement porté leur attention sur le bilan des activités depuis la première réunion, sur l'état du membership du Réseau et des noeuds, sur le plan d'affaires, les états financiers au 31 décembre 1995, le budget pour l'année 1996, les résultats de la campagne de financement, la présence de stagiaires au Secrétariat du RME, le document pour une compréhension commune du Réseau, sur l'approbation d'une résolution précisant l'objectif du Réseau et enfin, sur un règlement de régie interne visant à faciliter le fonctionnement de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

De tous ces documents et des discussions qu'ils ont permis, je retiens surtout deux choses qui m'apparaissent fondamentales pour l'avenir du Réseau;

- au niveau financier, il y a un manque de revenus anticipé pour l'année 1996 de l'ordre de 55 000 \$ U.S. qu'il faudra combler rapidement afin d'assurer le fonctionnement minimal du Secrétariat. Les démarches faites jusqu'à maintenant n'ont pas porté fruit; les pays (même les plus importants) semblent se laisser tirer l'oreille pour ouvrir leur gousset. C'est très inquiétant.
- 2. certains s'interrogent aussi sur le niveau d'utilisation du Réseau (125 questions traitées à travers le Réseau jusqu'à maintenant). Cependant ceux qui ont eu recours au Réseau jugent excellente la qualité de l'information reçue et même parfois les réponses vont au-delà de ce qui était attendu. On ne sait cependant combien de demandes se sont traduites par une mise en contact personnalisée d'un expert avec un praticien. Il faut donc un effort important de marketing au niveau des noeuds et du Secrétariat pour faire connaître le Réseau et susciter l'utilisation de celui-ci par des demandeurs et en particulier ceux des pays en développement et en transition.

Au début de la seconde journée le secrétaire général du Réseau mondial d'échanges a émis les directives d'usage et rappelé l'objectif visé par l'introduction cette année des ateliers, soit de stimuler la participation des membres et favoriser l'émergence d'idées nouvelles si précieuses au développement du RME. Il a ensuite présenté successivement les sujets d'ateliers et signalé leur complémentarité. Les membres présents à l'assemblée générale se sont ensuite regroupés au sein d'un des ateliers de leur choix.

À la fin de la journée nous sommes revenus en plénière pour une synthèse des discussions.

Voici quelques commentaires que j'ai retenu des divers ateliers.

Atelier sur la planification stratégique

- une priorité stratégique essentielle pour l'immédiat consiste à faire la publicité du Réseau et développer de nouveaux noeuds et en priorité dans les pays qui sont déjà membres de l'assemblée générale
- pour promouvoir la création de noeuds dans les pays en développement ou en transition, il ne faudrait pas imposer pour l'instant des critères d'admissibilité autre que celui d'avoir une personne impliquée et qui soit bien identifiée
- à la limite, les noeuds de ces pays pourraient au départ n'être que des noeuds demandeurs ou poseurs de questions
- à terme il faut cependant que l'ensemble des noeuds aient la capacité de répondre aux questions; cette situation est jugée essentielle
- il existe aussi un besoin d'information générale sur les technologies actuelles et sur les activités de recherche et de développement en cours dans le monde
- ce groupe a souligné l'importance stratégique de disposer d'un relevé du suivi,
 d'une évaluation du fonctionnement du Réseau et de pouvoir mettre à profit les expériences des autres.

Atelier sur le marketing

• il est d'abord fait mention que sans une prise de conscience accrue de l'existence du RME, les noeuds ne peuvent s'attendre à recevoir des demandes d'expertise en grand nombre

- il y a un besoin fondamental que chaque noeud prépare rapidement son propre plan de marketing à l'intention de son milieu; une approche est proposée
- il faut orienter le plan de marketing non seulement vers les gestionnaires mais également vers les praticiens de la route
- on souligne l'importance de faire ressortir le trait caractéristique du RME qui est de mettre en contact, personne à personne, un praticien de la route et un expert
- le marketing requiert du temps et des ressources, il est donc important de conserver une approche la plus simple et brève possible et d'utiliser des outils qui peuvent être développés centralement

Atelier sur le développement technologique

- le développement technologique du Réseau et du Secrétariat doit s'orienter vers la satisfaction des objectifs du RME quant au traitement des demandes d'expertise
- le groupe ne favorise pas le développement d'une base de données centralisées, ni l'imposition d'un format uniforme
- le répertoire des noeuds devrait être plus dynamique et plus descriptif quant aux noeuds même
- une copie papier sera toujours requise, et en particulier par ceux dont le niveau de développement technologique ne permettrait pas de traiter les demandes autrement

- le groupe recommande de travailler à la mise au point des formulaires électroniques concernant les demandes et les réponses, d'un formulaire électronique de feed-back et de l'échange d'expérience entre les noeuds
- favoriser l'intervention du noeud dans la formulation d'une demande d'expertise

Atelier sur le financement

- la clientèle visée par le RME est l'ensemble de la communauté routière internationale, plus particulièrement celle des pays en développement et en transition
- les services du RME se veulent gratuits pour l'usager; et les noeuds doivent être autofinancés
- les opérations proprement dites du Secrétariat du Réseau requièrent pour 1996 un budget qui est non subventionné d'environ 100 000 \$ U.S.
- il y a cette année (1996) un écart entre les revenus et les dépenses de l'ordre de 55 000 \$ U.S. qu'il faudra combler pour équilibrer le budget
- l'orientation préconiser par le groupe est de favoriser pour le moment le parrainage, impliquant la création d'une liste de partenaires financiers qui aurait pour effet de créer une certaine pression sur les organismes capable d'assister financièrement le RME.

À la fin de la journée, réunis en plénière, les membres de l'assemblée générale ont eu l'occasion de faire de nombreux commentaires suite aux présentations faites par les rapporteurs d'ateliers.

Pour sa part, le président du RME considére qu'il serait un peu prétentieux d'essayer de dégager spontanément des échanges de ces deux jours de réunions un plan d'action concret. Il identifie néanmoins un certain nombre d'actions qui peuvent être entreprises rapidement:

- mettre à jour le document de compréhension commune, indispensable pour comprendre, faire connaître et expliquer le RME
- pour le marketing du Réseau, préparer une page d'information à reproduire dans différentes revues spécialisées
- préparer une campagne de marketing pour l'expansion du Réseau au niveau des noeuds nationaux, en commençant par les pays ayant participé à la conférence des fondateurs et qui sont membres de l'assemblée générale
- développer un format uniforme et électronique relatif au traitement des diverses demandes, notamment des demandes d'expertise
- développer une formule de parrainage pour le financement des opérations du Secrétariat du Réseau
- faire appel à différents partenaires pour réaliser sans frais certains travaux ou certaines activités pour le bénéfice du Réseau.

À la suggestion de Patrice Retour, un petit groupe de travail est mis sur pied afin de définir des critères d'identification des noeuds et de leurs activités. Il s'agit d'établir une codification des diverses activités que l'on retrouve dans le domaine de la route. Il sera ensuite plus facile à un noeud ou à un expert d'être mieux identifier et surtout la méthode sera la même d'un noeud à l'autre ou d'un expert à l'autre. Je ferai partie de ce groupe de travail auquel se joindra un représentant des États-Unis, de la Hollande, du Canada, de l'Afrique du Sud et de l'Argentine.

Le président du RME rappelle aux participants les possibilités pour leur pays respectif de participer au programme de stagiaire au Secrétariat du Réseau, à Montréal.

La prochaine réunion aura lieu à la fin du mois de mai 1997 à Bucarest en Roumanie, ce qui sera une première puisqu'elle se tiendra dans un pays en développement et en transition.

ANNEXE 1



RÉSEAU MONDIAL D'ÉCHANGES WORLD INTERCHANGE NETWORK RED MUNDIAL DE INTERCAMBIOS

Réunion de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES 28-29 mai 1996 Helsinki, Finlande 09h00

ORDRE DU JOUR (version révisée) 1^{er} JOUR

9h00 - 12h00

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des comptes-rendus des dernières rencontres du Groupe d'organisation (Williamsburg, janvier 1995/Montréal, septembre 1995) et de l'Assemblée générale (Montréal, septembre 1995)
- 4. Suivi des activités
- 5. État du « membership » et des noeuds

PAUSE

- 6. Présentation du plan d'affaires
- 7. Ressources humaines et financières : → états financiers au 31 décembre 1995
 - → budget pour 1996
 - → résultats de la campagne de financement
 - → stratégie de financement
 - → stagiaires

<u>DÉJEUNER</u>

<u> 13h30 - 17h00</u>

- 8. Pour une compréhension commune du Réseau mondial d'échanges
 - présentation générale
 - objectifs du Réseau mondial d'échanges
 - critères d'admissibilité et de performance

PAUSE

- 9 Règlement de régie interne (approbation)
- Élection des administrateurs pour combler les postes vacants des diverses catégories

2° JOUR

9h00 - 12h00

- 1. Introduction aux ateliers
- 2. Ateliers:
 - a) Attentes des pays en développement et en transition face au Réseau mondial d'échanges
 - b) Le développement d'un modèle technologique pour appuyer les activités de transfert d'informations et de connaissances
 - c) La structure de financement du Réseau mondial d'échanges pour assurer son autonomie financière
 - d) La stratégie de marketing pour la promotion du Réseau mondial d'échanges

PAUSE

3. Préparation des rapports d'atelier

DÉJEUNER

13h30 - 17h00

4. Séance plénière sur les résultats des ateliers

<u>PAUSE</u>

- 5. Commentaires/évaluation sur la réunion
- 6. Prochaine réunion de l'Assemblée générale
- 7. Divers
- 8. Clôture de la réunion

P.S. La rencontre se tiendra au :

Hanasaari Cultural Center, à Espoo près de Helsinki

Le transport de l'hôtel au lieu de la rencontre de même que le retour sera organisé par nos confrères finlandais.

ANNEXE 2



WORLD INTERCHANGE NETWORK DIRECTORY OF NODES

COUNTRY ORGANIZATION

and the second s			
Argentina	,•	UNIVERSIDAD DE BUENOS AIRES	1
	•	Escuela de graduados ingenieria de caminos INSTITUTO DEL CEMENTO PORTLAND ARGENTINO	2
Australia & New Zeland	•	ARRB TRANSPORT RESEARCH (Referred to as the Australasian Node)	3
Belgium	•	CENTRE DE RECHERCHES ROUTIÈRES OPZOEKINGSCENTRUM VOOR DE WEGENBOUW	2
Brazil	•	PAN AMERICAN INSTITUTE OF HIGHWAYS - BRAZIL	5
Canada	•	WORLD INTERCHANGE NETWORK - Secretariat TRANSPORTATION ASSOCIATION OF CANADA CENTRE QUÉBÉCOIS DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ROUTIÈRES	6 7 8
China	•	CHINA. MINISTRY OF COMMUNICATIONS Research Institute of Scientific and Technical Information	9
Cuba	•	TECHNICAL INFORMATION CENTER	10
Finland		FINNISH NATIONAL ROAD ADMINISTRATION Technology Transfer Center (FINNT ²)	11
France	•	COMITÉ FRANÇAIS DE L'AIPCR - FRANCE RT ²	12
India		CENTRAL ROAD RESEARCH INSTITUTE TRANSPORTATION SYSTEMS ENGINEERING Indian Institute of Technology	13 14
Indonesia	•	INDONESIAN ROAD DEVELOPMENT ASSOCIATION	15
Japan		JAPAN ROAD ASSOCIATION	16
Korea	•	THE KOREA TRANSPORT INSTITUTE	17
Mexico	•	INSTITUTO MEXICANO DEL TRANSPORTE	. 18
Morocco	•	LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ÉTUDES	19
The Netherlands	•	CENTRE FOR RESEARCH AND CONTRACT STANDARDIZATION IN CIVIL AND TRAFFIC ENGINEERING (CROW)	20

CO		

ORGANIZATION

Poland	GENERAL DIRECTORATE OF PUBLIC ROADS TECHNICAL UNIVERSITY OF GDANSK Department of Highway Engineering		
Romania	• INCERTRANS S.A.	23	
Singapore	NATIONAL UNIVERSITY OF SINGAPORE Transportation Resource Centre	24	
Spain	CENTRO DE ESTUDIOS Y EXPERIMENTACION DE OBRAS UBLICAS	25	
Taiwan	TAIWAN. MINISTRY OF TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS - Institute of Transportation	26	
Thailand	ASIAN INSTITUTE OF TECHNOLOGY	27	
Trinidad and Tobago	UNIVERSITY OF WEST INDIES Technology Transfer Center	28	
Turkey	 TURKEY. MINISTRY OF PUBLIC WORKS AND SETTLEMENT - General Directorate of Highways 	. 29	
United Kingdom	TRANSPORT RESEARCH LABORATORY	30	
United States of America	FEDERAL HIGHWAY ADMINISTRATION Office of International Programs	31	
	 FEDERAL HIGHWAY ADMINISTRATION National Highway Institute 	32	
	FEDERAL HIGHWAY ADMINISTRATION Office of International Programs	33	
	HIGHWAY ENGINEERING EXCHANGE PROGRAM	34	
	INSTITUTE OF TRANSPORTATION ENGINEERS	35	
	UNIVERSITY OF FLORIDA Transportation Research Center	36	
	NATIONAL ASSOCIATION OF TRANSPORTATION Technology Centers	. 37	
	PAN AMERICAN INSTITUTE OF HIGHWAYS	38	
	TEXAS TRANSPORTATION INSTITUTE	39	
	Texas A&M University Institute		
	 TRANSPORTATION RESEARCH BOARD 	40	
	 BUREAU OF TRANSPORTATION STATISTICS 	41	
	$\frac{\partial \mathcal{H}}{\partial x} = \frac{\partial \mathcal{H}}{\partial x}$		

General information:

41 nodes from 26 countries

NOTE: This directory was last corrected May 1st, 1996. But it may still contain errors and/or out-of-date information. Your cooperation in correcting it is hereby solicited. Please send corrections to this following email address: "win@cam.org", fax number: (514) 844-9602 or to this mail address: 393, rue St-Jacques Ouest, Bureau 620, Montréal, CANADA, H2Y 1N9.

A French and Spanish version of this Directory of Nodes will be available very shortly.

ANNEXE 3



POUR UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DU RÉSEAU MONDIAL D'ÉCHANGES

3 avril 1996

AVANT PROPOS

Le présent document d'information est destiné aux membres actuels et futurs du Réseau mondial d'échanges. Il en présente une vision globale et a pour objectif de favoriser le développement d'une compréhension commune.

Son contenu s'appuie sur les divers textes déjà déposés concernant le concept du Réseau mondial d'échanges, de même que sur les échanges tenus au niveau du Groupe d'organisation, de l'Assemblée générale des membres et du Conseil d'administration.

TABLE DES MATIÈRES

Intr	duction	4
		_
Le f	seau mondial d'échanges et son organisation	
	L'Assemblée générale des membres	8
	Le Conseil d'administration	
	Le Secrétariat permanent	9
Les	oeuds	13
	Définition d'un noeud	13
	Hiérarchisation des noeuds	14
	Répartition des rôles	. 16
	Critères d'admissibilité	. 18
	Critères de performance	. 20
Les	nodalités de fonctionnement	. 22
	Demande d'adhésion	. 22
	Modalités de création d'un noeud	. 25
	Demande d'expertise	. 26
	Traitement d'une demande d'expertise	
Anı	exes	
	Catégories de membres	
	Lettre d'intention	
	Demande d'adhésion - membre	
	Demande d'adhésion - noeud	
	Demarke d'expertise	
	Diagramme d'opération	•

Au cours des dernières années, la communauté routière internationale a été particulièrement active lors de ses discussions sur le transfert technologique, notamment en ce qui concerne le transfert d'informations et de connaissances dans le domaine routier.

Diverses organisations internationales du domaine de la route telle l'Association mondiale de la route (AIPCR), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et la Banque mondiale ont entrepris différentes activités pour activer le dossier du transfert d'informations et de connaissances au profit de la communauté routière, et plus particulièrement des pays en développement et à économie en transition.

C'est ainsi qu'à la suite d'une proposition du Comité des échanges technologiques et du développement, le Comité exécutif de l'AIPCR approuvait, lors de sa réunion de Copenhague du 13 octobre 1993, le principe de la création du Réseau mondial d'échanges.

Pour donner suite à cette résolution, la Conférence des Fondateurs du Réseau, réunissant audelà de 150 délégués de 45 pays, s'est tenue en juin 1994, à Casablanca. Une déclaration d'intention précisant le mandat du Réseau mondial d'échanges a alors été adoptée, à savoir : "Promouvoir, à l'échelle mondiale, l'échange d'informations et de connaissances routières pour mettre en relation, par l'intermédiaire d'un réseau national, régional ou mondial, ceux qui ont des questions et ceux qui ont les réponses; cela sera réalisé à partir des réseaux existants et orienté par les besoins des utilisateurs». De plus, cette déclaration d'intention exprimait clairement la volonté des Fondateurs que le Réseau mondial d'échanges soit opérationnel dès septembre 1995.

Dans le cadre du XX^e Congrès mondial de la route de Montréal, en septembre 1995, le Réseau mondial d'échanges a été dificiellement lancé. Dès lors, nous avons pu être témoins

de la mise en place de son Conseil d'administration, de l'implantation de son Secrétariat permanent, et du début des opérations officielles du Réseau.

Incorporé au Québec le 10 juillet 1995, en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le Réseau mondial d'échanges s'est vu accorder ses Lettres patentes qui font foi de sa personnalité juridique en tant qu'organisme sans but lucratif, sous la dénomination sociale de Réseau mondial d'échanges, de World Interchange Network et de Red mundial de intercambios. Les trois langues reconnues au sein du Réseau, le français, l'anglais et l'espagnol, se trouvent ainsi officialisées.

L'objectif pour lequel le Réseau mondial d'échanges a été constitué se résume donc de la sorte : sans but lucratif, sans intention de faire des gains pécuniaires pour ses membres et en étroite harmonie avec l'AIPCR, le Réseau mondial d'échanges met en relation, par l'intermédiaire de réseaux locaux, nationaux, internationaux et mondiaux, les personnes qui ont des questions reliées au domaine de la route avec les personnes susceptibles de leur apporter des réponses.

Pour cela, le Réseau mondial d'échanges encourage le développement des noeuds existants et la création de nouveaux noeuds, là où les besoins s'en feront sentir. Ce faisant, le Réseau favorise l'accroissement du transfert technologique routier par la promotion, à l'échelle mondiale, de l'échange d'informations et de connaissances routières et facilite l'évaluation des diverses pratiques routières locales en les comparant aux pratiques nationales et internationales.

LE RÉSEAU MONDIAL D'ÉCHANGES ET SON ORGANISATION

Dans la plupart des pays, les praticiens de la route trouvent souvent très difficile de résoudre certains problèmes auxquels ils sont confrontés, et ce, peut-être encore plus dans les pays en développement ou en transition. Il existe pourtant au niveau mondial des experts qui détiennent des informations susceptibles d'être utilisées. Il y a cependant des banques de données ou même des centres de documentation où des réponses aux questions peuvent être trouvées.

Les conclusions d'une enquête sur les organismes existants d'échanges de connaissances menée mondialement en 1993 et 1994, ont permis d'envisager l'établissement d'un système efficace de réseaux d'échanges d'informations et de connaissances au plan local, national, international et mondial, dont l'objectif serait de mettre les demandeurs en contact avec ceux qui détiennent des solutions.

Pour établir un tel réseau, deux principes apparaissent souverains; d'une part, les ressources de plus en plus rares doivent être utilisées judicieusement et d'autre part, les solutions doivent être adaptées aux véritables besoins des usagers.

Par conséquent, les organismes déjà actifs dans la diffusion de connaissances routières forment le noyau de base des divers réseaux. Les pays industrialisés doivent être des partenaires à part entière du Réseau mondial d'échanges, sans toutefois être la source principale, voire unique, de l'échange international de connaissances. En effet, le Réseau mondial d'échanges est avant tout constitué pour les pays en développement et en transition et doit évoluer en très étroite collaboration avec ceux-ci. En tout état de cause, le rôle d'un réseau mondial n'est pas de concurrencer les réseaux existants mais de créer des liens entre eux pour leur profit mutuel.

Rappelons que la responsabilité du Réseau mondial d'échanges ne se limite qu'à informer les praticiens de la route sur les personnes à contacter; les échanges d'informations et de connaissances plus détaillées doivent se faire en dehors du Réseau par le contact direct entre le demandeur et le fournisseur d'informations. Ainsi, le Réseau mondial d'échanges se voit dégagé de toute responsabilité quant aux résultats découlant de ces échanges.

La mise en place du Réseau mondial d'échanges procure donc les avantages suivant à ses membres et aux praticiens de la route :

- un accès plus aisé au savoir-faire routier mondial;
- une évaluation plus facile des pratiques locales par rapport aux pratiques nationales et internationales;
- . une diffusion et une implantation plus rapide des nouvelles technologies.

Il est souhaitable qu'un grand nombre d'organisations de différents types soient reliées au Réseau mondial d'échanges et lui servent de noeuds selon, bien entendu, les variations imposées en fonction des régions du monde. Dans certains pays, les universités peuvent devenir d'importants centres de transfert de technologie, alors que dans d'autres, le rôle reviendrait aux instituts de recherche, aux associations professionnelles, au secteur privé, aux ministères qu'ils soient ou non des transports, aux organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, etc.

L'on convient donc que le Réseau mondial d'échanges est un réseau de réseaux et que par « réseau », il faut comprendre un ensemble d'éléments interconnectés qui forment une base proactive de transfert d'informations et de connaissances routières.

Pour atteindre son objectif, le Réseau mondial d'échanges doit se doter non seulement d'entités organisationnelles de base tels une Assemblée générale des membres, un Conseil d'administration et un Secrétariat permanent, mais également de centres de transferts, appelés noeuds. Il est important que ces organes administratifs et d'exploitation reflètent le

plus possible l'image de la communauté routière internationale qu'ils desservent déjà et desserviront dans l'avenir.

L'Assemblée générale des membres

Toute personne intéressée par les objectifs poursuivis par le Réseau mondial d'échanges peut devenir membre.

À cet effet, elle doit en faire la demande sous la forme prescrite par le Conseil d'administration, payer, s'il y a lieu, les frais d'adhésion ainsi que la cotisation annuelle. Cette personne doit appartenir à l'une des cinq catégories décrites dans le Règlement de régie interne et satisfaire aux critères d'éligibilité (voir annexe A).

L'ensemble des membres forment l'Assemblée générale. Ces derniers sont normalement tenus d'assister aux Assemblées générales annuelles ou spéciales, compte tenu du pouvoir qui leur est conféré, notamment en ce qui concerne l'adoption du Règlement de régie interne et l'élection des administrateurs.

À noter que chaque membre a droit à un vote; cependant, le vote par procuration n'est pas permis.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe administratif du Réseau mondial d'échanges. Ses membres, au nombre de quinze, sont élus par l'Assemblée générale des membres pour une période de deux ans et portent le titre d'administrateurs.

Le Conseil d'administration exerce son pouvoir par voie de résolutions normalement adoptées lors des réunions. Le président et les trois vice-présidents sont élus par et parmi les administrateurs, alors que le secrétaire général est nommé par le Conseil d'administration.

Le président est directement responsable de la gestion interne du Réseau mondial d'échanges et doit veiller à l'application de tous les règlements et de toutes les résolutions du Conseil d'administration. Par ailleurs, les vice-présidents doivent exécuter les fonctions qui leur sont assignées par le Conseil d'administration.

Les principales tâches du Conseil d'administration consistent donc à :

- promouvoir le Réseau mondial d'échanges auprès de la communauté routière internationale;
- aider les noeuds existants dans leurs actions de transfert de connaissances et stimuler la création de nouveaux noeuds là où cela est nécessaire;
- orienter l'évolution du Réseau mondial d'échanges vers les domaines des télécommunications et du transfert de technologies;
- veiller à la qualité des services offerts par les noeuds et à assurer l'intégrité et la crédibilité du fonctionnement du Réseau mondial d'échanges;
- s'assurer que le Réseau mondial d'échanges et son Secrétariat permanent aient à leur disposition les ressources nécessaires à leur bon fonctionnement.

Le Secrétariat permanent

Unique au sein du Réseau mondial d'échanges, le Secrétariat permanent assume des responsabilités à la fois administratives et d'exploitation primordiales pour l'ensemble du Réseau. Il assure d'abord et avant tout la permanence administrative du Réseau.

Le secrétaire général administre les fonds de la Corporation et la gestion des ressources mêmes du Secrétariat permanent.

Ainsi, le Secrétariat doit :

- tenir à jour les archives de l'organisation et procéder au suivi des activités du Réseau mondial d'échanges, tout en assurant la conservation des divers documents s'y afférent;
- assurer une mise à jour constante du «membership»;
- organiser les réunions et faciliter le déroulement des activités de l'Assemblée générale des membres et du Conseil d'administration, et y donner suite;
- développer et mettre en place une structure de financement permettant son autonomie financière;
- produire le rapport annuel de ses activités et de celles du Réseau mondial d'échanges;
- répondre aux diverses demandes d'informations générales relatives au Réseau mondial d'échanges.

En plus de son rôle de conseiller auprès du Conseil d'administration et des noeuds en général, le Secrétariat permanent doit coordonner la mise en oeuvre de politiques et de décisions issues du Conseil d'administration et entérinées, au besoin, par l'Assemblée générale des membres.

Quant aux activités spécifiques du Secrétariat permanent concernant le transfert d'informations et de connaissances dans le domaine routier, elles peuvent se regrouper sous les volets suivants :

Activités de coordination et de développement

- produire et tenir à jour le répertoire des noeuds du Réseau mondial d'échanges et en promouvoir la diffusion;
- développer et soutenir l'implantation d'un modèle technologique souple et efficace, favorisant la mise en réseaux des noeuds et le transfert d'informations et de connaissances routières, tout en tenant compte des diverses contraintes technologiques des pays actuellement membres ou qui le deviendront;

- développer et instaurer un système d'information de gestion permettant non seulement de capter l'évolution des activités du Réseau mondial d'échanges, mais également l'évolution des besoins des diverses clientèles en matière de transfert d'informations et de connaissances:
- appuyer la réalisation du processus de planification stratégique et la mise à jour du plan d'affaires du Réseau mondial d'échanges.

Activités de promotion et de formation

- développer et implanter une stratégie de marketing basée sur les besoins des diverses clientèles et orientée vers l'implantation et l'enrichissement des noeuds du Réseau mondial d'échanges;
- informer la communauté routière internationale et les membres du Réseau de son évolution et de ses activités, par la rédaction d'articles dans les différentes revues spécialisées de la route, par la production d'un bulletin trimestriel d'informations et par la diffusion d'informations en provenance des noeuds;
- promouvoir la présence du Réseau mondial d'échanges sur l'autoroute de l'information (Internet);
- soutenir la mise en place de nouveaux noeuds là où le besoin s'en fait sentir;
- développer et mettre en application un programme de formation à la tâche pour les stagiaires venus de l'étranger, notamment des pays en développement ou en transition économique, favorisant ainsi l'essor d'une expertise quant aux modalités d'exploitation des réseaux et une meilleure compréhension du Réseau mondial d'échanges dans son ensemble;
- assurer une certaine visibilité du Secrétariat permanent au niveau international en déléguant de ses représentants à différents colloques, séminaires, rencontres, etc.

• Activités de normalisation et d'assurance-qualité

- élaborer des critères d'admissibilité et de performance pour les noeuds et faire le suivi de leur mise en application;
- développer des modalités de fonctionnement pour les utilisateurs du Réseau mondial d'échanges de façon à faciliter le traitement des demandes et l'intégration des façons de faire, et en promouvoir l'utilisation;

favoriser la normalisation de l'échange des données en développant des modèles de classification en expertise routière.

Activités en tant que noeud

Le Secrétariat permanent doit être en mesure de mettre en relation les personnes qui ont des questions reliées au domaine du transfert d'informations et de connaissances avec celles qui sont aptes à leur apporter des réponses. Il assure également le suivi des contacts ainsi créés.

De façon toute particulière, il doit être en mesure d'assister les noeuds du Réseau mondial d'échanges dans leurs démarches lorsque leurs recherches d'experts s'avèrent infructueuses.

Soulignons que l'ensemble des activités du Secrétariat permanent s'exercera avec efficacité et efficience grâce à l'étroite collaboration des principales composantes du Réseau mondial d'échanges. De plus, ses activités doivent être abordées avant tout dans un esprit de décentralisation en faveur des noeuds.

Définition d'un noeud

Le Réseau mondial d'échanges existe grâce à un ensemble d'éléments, appelés noeuds, qui constituent la base même du transfert d'informations et de connaissances routières. Ces noeuds sont les points d'appuis fondamentaux, les chevilles ouvrières du Réseau mondial d'échanges.

Tout organisme, qu'il soit public, parapublic ou privé, qui oeuvre dans le secteur routier, ou qui soit engagé dans l'échange d'informations et de connaissances routières sous quelque forme que ce soit, peut devenir un noeud du Réseau mondial d'échanges. À la limite, des individus, des experts ou des chercheurs, peuvent aussi être reconnus comme des noeuds dans la mesure où ils répondent aux critères d'admissibilité et de performance qui seront décrits ultérieurement.

Ainsi peut être considérée comme noeud du Réseau mondial d'échanges, toute association professionnelle, association d'utilisateurs, centre de recherche, laboratoire privé, entreprise privée, centre universitaire et collégial, centre de formation, bureau d'études et de consultants ou organisation internationale.

Un noeud du Réseau mondial d'échanges se définit donc comme suit: tout organisme, public, parapublic ou privé, apte et intéressé à échanger des informations et des connaissances dans le domaine de la route.

Hiérarchisation des noeuds

Le Réseau mondial d'échanges est un réseau de transfert d'informations et de connaissances routières constitué de noeuds locaux, nationaux, internationaux et mondiaux, reliés entre eux en réseaux qui sont également de niveau local, national, international ou mondial.

Les noeuds et les réseaux sont imbriqués pour former une pyramide d'échanges d'informations dont la base est constituée par les noeuds locaux, cette pyramide se structurant du bas vers le haut.

Chaque pays ou région peut avoir autant de noeuds locaux qu'il le souhaite, qu'ils soient généralistes ou spécialisés.

Dans la structure générale du Réseau mondial d'échanges, les noeuds locaux sont la plus petite unité du Réseau, celle que l'on retrouve à la base même et qui dessert les praticiens locaux de la route. À ce titre, chaque noeud local possède un réseau de contacts dans son milieu immédiat et échange des informations avec les différents intervenants ou praticiens de la route, ou encore avec les autres noeuds locaux de sa région ou de son pays. Pour cela, il dispose d'un personnel expert ou accède à des listes de spécialistes locaux auprès de qui les demandeurs peuvent être dirigés.

L'interconnexion de noeuds locaux constitue le réseau dit national d'un pays et, par conséquent, elle donne naissance au noeud national. Ce dernier répond à l'ensemble du pays et ses contacts débordent du milieu strictement local. C'est ainsi que se compose normalement le premier niveau d'intégration et de coordination des réseaux du Réseau mondial d'échanges.

Il peut arriver que le regroupement de noeuds locaux, compte tenu de circonstances particulières ou de leur nature, forment plutôt un noeud « régional » et ce, dans une partie d'un territoire national. Ainsi prendra naissance un « noeud régional » qui assumera des .

responsabilités d'intégration et de coordination semblables au noeud national, en attendant que se crée un tel noeud.

L'interconnexion de noeuds nationaux donne naissance à des noeuds internationaux et constitue le réseau international d'une partie du monde. Il est cependant possible pour une organisation de type international d'être un noeud international sans pour autant être la résultante de l'interconnexion de noeuds nationaux. Il en va de même pour les organismes internationaux telles l'Association mondiale de la route (AIPCR) et la Banque mondiale.

Les noeuds internationaux et mondiaux sont cependant tous reliés directement au Secrétariat permanent qui devient alors un noeud de type mondial.

Entre-temps, bien sûr, les noeuds locaux ou nationaux qui ne se seraient pas regroupés en réseaux nationaux ou internationaux, peuvent se rattacher directement au Secrétariat permanent.

Il ne faut cependant jamais perdre de vue que l'ensemble de ce vaste système doit contribuer à l'atteinte de l'objectif du Réseau mondial d'échanges qui est de mettre en relation, par l'intermédiaire des noeuds et des réseaux locaux, nationaux, internationaux et mondiaux, les personnes qui ont des questions reliées au domaine de la route, avec les personnes capables de leur apporter des réponses. Les efforts devront également être orientés de façon à favoriser tant le développement des noeuds et des réseaux existants que la création de nouveaux noeuds et de nouveaux réseaux là où les besoins sont les plus grands, c'est-à-dire dans les pays en développement et en transition.

Répartition des rôles

Afin de mieux comprendre le positionnement des divers niveaux de la pyramide ci-haut mentionnée, l'on peut fixer un modèle de répartitions des rôles et des tâches que l'on pourrait retrouver à tous les niveaux:

Noeud local

- · identifier les besoins d'informations et de connaissances de la communauté routière locale;
- dresser une liste comportant les coordonnées des spécialistes locaux par secteurs d'expertise, de même que des principaux intervenants du milieu routier local aptes à répondre aux diverses demandes d'expertise;
- assurer le traitement des demandes d'informations des praticiens de la route et des divers partenaires;
- encourager l'utilisation de nouvelles technologies routières;
- diffuser directement des nouvelles aux usagers, entre autres par le biais d'un bulletin d'informations;
- réaliser diverses activités d'information et de formation comme la tenue de cours, de colloques, de séminaires etc.

Noeud national

Nonobstant la réalisation des activités décrites au niveau local, le noeud national s'assure de:

- l'établissement d'une hiérarchie des besoins pour l'ensemble de son pays;
- la constitution, au niveau national, d'un fichier d'adresses regroupant les spécialistes des noeuds locaux et des principaux intervenants de la communauté routière afin de susciter les échanges;
- la coordination nationale d'activités d'information et de formation avec les noeuds locaux;

- l'adaptation de technologies pour le transfert d'informations et de connaissances avant de promouvoir leur implantation au niveau local;
- la diffusion de publications, de vidéos, de logiciels, ou de tout autre outil permettant de promouvoir des technologies routières.

Noeud international

En dépit de la réalisation des activités au niveau local et national, le noeud international assure :

- la coordination d'activités d'informations avec les noeuds nationaux, notamment en organisant des réunions et des conférences internationales, d'échanges d'experts et des démonstrations de technologies nouvelles;
- le soutien au développement et à l'amélioration des réseaux à tous les niveaux;
- le maintien d'une liste de contacts internationaux (experts, noeuds, intervenants);
- · l'aide aux experts internationaux pour établir des contacts au niveau mondial.

Noeud mondial

Sans pour autant restreindre la réalisation d'activités susmentionnées, le noeud mondial concentre son action vers:

- la promotion du Réseau mondial d'échanges auprès de la communauté routière internationale;
- · l'amélioration des méthodes d'échanges d'informations et de connaissances grâce aux noeuds existants;
- l'organisation de rencontres internationales et mondiales...

Critères d'admissibilité

L'inventaire conduit il y a quelques années au niveau mondial a permis de répertorier un nombre important de centres de transfert de technologie déjà en place. Bien qu'il ait été admis que l'ensemble de ces organismes constitueraient le point de départ du Réseau mondial d'échanges, il faut néanmoins s'assurer que ces noeuds de niveau local, national, international et mondial, répondent à un nombre minimal de critères pour qu'ils puissent conserver leur statut de noeud auprès du Réseau mondial d'échanges. Ces mêmes critères s'appliqueront également aux nouveaux noeuds.

Intérêt/aptitude

Tout noeud doit s'engager, par la signature d'une Lettre d'intention (voir Annexe B), à soutenir le Réseau mondial d'échanges et à appuyer sa raison d'être qui est de promouvoir l'échange d'informations et de connaissances routières, et donc d'être en mesure de mettre en relation ceux qui ont des questions et ceux qui détiennent les solutions.

Expertise

Tout noeud doit être à même d'offrir de l'expertise à des demandeurs potentiels dans au moins un volet du domaine de la route.

Liste des experts / spécialistes

Tout noeud doit dresser une liste de ses experts et/ou de ses spécialistes, de même que des experts et/ou spécialistes de son milieu environnant, accompagnée d'informations pertinentes sur ces personnes ressources, la maintenir à jour et la rendre accessible aux

différents intervenants de la communauté routière internationale, notamment les noeuds du Réseau mondial d'échanges.

Personne responsable

Tout noeud doit désigner une personne responsable du traitement des demandes et de la gestion du centre de transfert.

Moyens de communication

Tout noeud doit assurer l'accès permanent à son centre par télécopieur, de même que l'accès téléphonique durant les heures et jours ouvrables. Il doit être en mesure de recevoir par la poste les demandes d'expertise ou d'accueillir sur place toute personne à la recherche d'informations.

Rayonnement

Tout noeud doit être en position de rayonner dans son milieu et de s'y engager en réalisant diverses activités d'information et/ou de formation. Il doit produire et diffuser, au moins deux fois l'an, un bulletin d'informations générales, techniques et/ou de connaissances routières, faisant entre autre état de ses activités en tant que noeud du Réseau mondial d'échanges. Ce bulletin sera distribué à tous les centres du Réseau, de même qu'aux différents experts et intervenants du milieu environnant.

Langue

Tout noeud doit être capable de communiquer dans au moins une des langues officielles du Réseau mondial d'échanges, c'est-à-dire le français, l'anglais ou l'espagnol. De préférence, il devrait être en mesure de le faire dans deux des langues et idéalement, dans les trois. Ceci n'exclut pas pour autant qu'un noeud communique avec sa clientèle ou avec d'autres noeuds dans une langue commune qui ne soit pas l'une des langues officielles du Réseau.

Financement

Chaque noeud doit s'autofinancer.

L'accès au statut de noeud du Réseau mondial d'échanges sera au départ largement ouvert. Cependant, les noeuds doivent s'assurer de satisfaire tous les critères établis dans les 18 mois après leur adhésion, à défaut de quoi, le Conseil d'administration pourrait leur retirer leur statut.

Critères de performance

Pour assurer l'efficacité et l'efficience du Réseau mondial d'échanges, il faut faire appel aux efforts soutenus de toutes les parties concernées, et ce, sans pour autant entraîner des surcharges de travail, des coûts excessifs ou de la bureaucratie. Une coopération importante est donc nécessaire pour que le Réseau atteigne dans son ensemble un haut niveau de fonctionnement et développe une crédibilité digne de la communauté routière internationale qu'il représente.

Ainsi, tous les noeuds doivent satisfaire un certain nombre de critères de performance, conçus pour garantir aux utilisateurs un service de haute qualité.

Si un noeud ne parvenait pas à remplir les conditions requises, après avoir reçu suffisamment de temps et de conseils pour améliorer son efficacité, le Conseil d'administration du Réseau mondial d'échanges pourra exiger qu'il quitte le Réseau.

Les critères minimaux de performance que les noeuds doivent satisfaire sont les suivants :

- répondre aux demandes d'informations générales et spécifiques dans un délai de cinq jours ouvrables;
- préparer chaque année un plan d'activités basé sur la mise à jour des besoins des principaux utilisateurs, en transmettre copie au Secrétariat permanent dans les trois mois suivant le début de l'année, puis veiller à leur réalisation;
- cueillir de façon systématique des données statistiques sur ses activités et ses opérations courantes, et en faire rapport chaque année au Secrétariat permanent dans les trois mois suivant la fin de l'année;
- fournir une auto-évaluation annuelle au Secrétariat permanent dans les trois mois suivant la fin de l'année, mesurant les prestations de services en fonction des ressources utilisées et des critères d'amissibilité.

Toute autre exigence relative aux critères de performance et d'efficacité est laissée pour l'instant à la discrétion de chaque noeud ou réseau. Ces derniers sont invités à transmettre au Secrétariat permanent toute information pertinente s'y afférent, de façon à ce que le Réseau mondial d'échanges puisse en évaluer l'adéquation et juger de la pertinence d'en étendre l'application à l'ensemble du Réseau.

LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Le Réseau mondial d'échanges doit encourager l'établissement et le fonctionnement de noeuds et de réseaux locaux, nationaux, internationaux et mondiaux d'échanges d'informations et de connaissances dans le domaine routier. Ses modalités de fonctionnement doivent être à la fois simples, efficaces et efficientes.

En aucun cas ces règles de fonctionnement ne doivent alourdir indûment le processus d'adhésion des membres ou des noeuds, pas plus que la présentation ou le traitement d'une demande en provenance d'un usager ou d'un autre noeud du Réseau mondial d'échanges. Qui plus est, elles ne doivent en aucune façon empêcher le demandeur de contacter directement un noeud de son choix du réseau, qu'il soit local, national, international ou mondial, bien que l'on souhaite encourager les demandeurs à utiliser leurs noeuds locaux ou nationaux afin de renforcer les capacités de ces derniers.

Demande d'adhésion

Pour devenir membre

Les personnes intéressées aux objectifs poursuivis par le Réseau mondial d'échanges et désignées par leurs autorités compétentes, présentent par écrit une demande d'adhésion.

Cette demande est transmise par la poste ou par télécopie au Secrétariat permanent du Réseau mondial d'échanges qui l'achemine au Conseil d'administration pour qu'elle soit approuvée.

Le demandeur peut utiliser le formulaire prévu à cet effet (voir annexe C), lequel est joint au Répertoire des noeuds, de même que disponible par le site Internet du Réseau mondial d'échanges. Une copie peut également être obtenue auprès du Secrétariat permanent.

Le demandeur peut, s'il le préfère, présenter sa demande par lettre, dans la mesure où les informations suivantes s'y retrouvent :

- nom, prénoms
- titre, profession, organisme
- adresse complète
- langue de correspondance (français, anglais ou espagnol)
- numéro de téléphone
- numéro de télécopieur
- adresse du courrier électronique (eMAIL), si disponible
- catégorie de membre visée (A, B, C, D ou E).

Toute demande, peu importe la forme utilisée, doit être dûment signée et datée. Lorsqu'un nouveau membre est accepté par le Conseil d'administration, il est avisé par le Secrétariat et un certificat de membre est émis, attestant de son statut de membre en règle.

Pour être reconnu comme noeud.

Les organisations intéressées et aptes à échanger des informations et des connaissances dans le domaine routier et ce, dans le contexte du Réseau mondial d'échanges, présentent par écrit leur demande d'adhésion.

Leur demande est transmise par la poste ou par télécopie au Secrétariat permanent du Réseau mondial d'échanges qui en fait l'analyse et l'achemine au Conseil d'administration pour qu'elle soit approuvée.

Le demandeur peut utiliser le formulaire prévu à cet effet(voir annexe D), lequel est joint au Répertoire des noeuds, et disponible aussi par le site Internet du Réseau mondial

d'échanges. Une copie du formulaire peut toujours être obtenue auprès du Secrétariat permanent.

S'il le préfère, le demandeur peut présenter sa demande par lettre, dans la mesure où les informations suivantes sont inscrites :

- nom de l'organisation
- adresse de l'organisation
- nom et prénoms du responsable du noeud
- titre, profession du responsable
- adresse complète du responsable, si différente de l'organisation
- langue(s) de travail/de correspondance du noeud (français, anglais, espagnol ou autre)
- numéro de téléphone du responsable, et du noeud si différent
- numéro de télécopie du responsable, et du noeud si différent
- adresse du courrier électronique (eMAIL) du responsable, et du noeud si différent
- identification de la page WEB, s'il y a lieu
- publication périodique du noeud (nom, périodicité)
- sujets généraux d'expertise du noeud
- sujet(s) particulier(s) d'expertise du noeud
- liste des experts, si disponible
- date de mise en opération du noeud.

Toute demande, peu importe la forme utilisée, doit être dûment signée et datée par la personne en autorité, que ce soit le responsable du noeud ou son gestionnaire.

Bien que, présentement, le responsable du noeud n'ait pas l'obligation d'être membre en règle du Réseau mondial d'échanges, cela lui est fortement recommandé. Par contre, l'obligation d'être membre incombe à son organisation qui doit désigner un représentant à l'Assemblée générale des membres du Réseau mondial d'échanges, qui lui deviendra membre en règle.

Une fois accepté par le Conseil d'administration, le responsable du noeud et/ou son gestionnaire est avisé par le Secrétariat à la suite de quoi, les parties signeront officiellement une lettre d'intention attestant de la reconnaissance de l'organisme comme noeud du Réseau mondial d'échanges.

Modalités de création d'un noeud

Les modalités décrites ci-après sont destinées à venir en aide et à soutenir tous ceux qui souhaitent instaurer un noeud du Réseau mondial d'échanges. On trouvera dans ces considérations certains des éléments les plus importants requis pour mener à bien la mise en place et le fonctionnement d'un noeud.

Quant aux experts/spécialistes

La première exigence, lors de l'établissement d'un noeud, est de disposer d'un réseau de personnes, voire d'une liste à jour d'experts et de spécialistes susceptibles de fournir des réponses aux demandes provenant soit d'un client, soit d'un autre noeud.

Cette liste de personnes doit être répartie en groupes d'experts et de spécialistes selon leurs principaux domaines d'expertise. Il faudra alors recueillir pour chaque personne-ressource, leur nom, leur adresse, leurs numéros de téléphone et de télécopieur, leur adresse électronique s'il y a lieu, ainsi que leur(s) domaine(s) de compétence.

Ces données d'informations seront présentées sous une forme facilement accessible, de préférence électroniquement. Cependant, une base de données soigneusement mise à jour, qui consisterait en des documents écrits, peut être adéquate.

Quant au responsable

Il sera nécessaire que chaque noeud désigne une personne responsable qui assumera la responsabilité principale du fonctionnement du noeud. Cette personne doit avoir la ferme conviction de l'utilité du Réseau et doit être prête à se faire le porte-parole à la fois de son organisme et du Réseau mondial d'échanges.

Quant au suivi des besoins et des opérations

Il est également nécessaire que le noeud dispose de certains mécanismes pour identifier clairement les intervenants et les clients avec lesquels il transige. Ainsi, il sera en mesure d'évaluer ses coûts d'exploitation, de vérifier le degré de satisfaction de sa clientèle, de même que d'assurer un suivi de l'évolution des besoins de la communauté routière locale.

Demande d'expertise

Le véritable enjeu réside dans la façon d'exprimer une requête d'information de façon à ce qu'un noeud puisse y répondre adéquatement avec un minimum d'efforts et un maximum de précision.

Toute demande d'expertise peut se faire soit dans le cadre d'une rencontre avec le responsable du noeud ou de son personnel, soit par la poste, par téléphone, par télécopie ou encore par courrier électronique lorsque le noeud dispose d'un tel moyen.

Bien que les trois langues officielles du Réseau soient les langues à utiliser dans les communications entre les intervenants, le demandeur tiendra compte de la capacité linguistique du noeud auquel il s'adresse.

Le demandeur peut utiliser le formulaire prévu à cette fin (voir annexe E), lequel est joint au Répertoire des noeuds, disponible aussi par le site Internet du Réseau mondial d'échanges. Une copie du formulaire peut également être obtenue auprès d'un des noeuds du Réseau ou du Secrétariat permanent.

Dans l'éventualité où le demandeur n'utiliserait pas le formulaire, il devrait être en mesure de fournir les informations suivantes :

- nom et prénom du demandeur
- titre/profession
- nom de l'organisation/firme dont il fait partie
- adresse complète du demandeur
- numéro de téléphone du demandeur
- numéro de télécopie du demandeur
- adresse du courrier électronique du demandeur, s'il y a lieu
- nature/champ technique concerné
- contexte du problème (description et objectifs visés)
- organismes/associations/noeuds déjà consultés à ce sujet
- langue de correspondance (français, anglais ou espagnol)
- autres considérations.

Toute demande écrite doit être dûment signée et datée. Quant aux demandes verbales, il est, malgré tout, recommandé au noeud concerné de compléter le formulaire pour fins de suivi et d'information de gestion.

La réponse fournie se limitant normalement à une liste d'experts ou de spécialistes avec leurs coordonnées (nom/prénoms, titre/profession, domaine(s) d'expertise, adresse postale, numéros de téléphone et de télécopieur, adresse électronique s'il y a lieu), il est recommandé de l'attacher au formulaire de demande avant de la classer.

Traitement d'une demande d'expertise

Les modalités de fonctionnement doivent permettre un système à deux volets afin de faire face harmonieusement à des demandes libres ou assistées. En ce qui concerne les demandes libres, l'unique assistance d'un noeud, normalement de type local ou national, sera de fournir ou de permettre l'accès à une liste à jour de contacts pour que les utilisateurs puissent s'y reporter facilement et adresser directement leurs questions à la personne de leur choix. Quant aux utilisateurs qui préfèreraient faire une demande assistée, le noeud devra être en mesure de les aider à formuler leurs questions, de traiter leur(s) demande(s) et de canaliser au besoin ces questions vers d'autres noeuds.

Ainsi, le cheminement opérationnel global d'une requête assistée se résume de la façon suivante :

- préparation/transmission de la requête
- · réception/enregistrement
- analyse préliminaire/clarification de la demande au besoin
- consultation/recherche d'experts
- préparation/enregistrement/transmission de la réponse
- . contact entre demandeurs et experts
- suivi/rétroaction
- Un diagramme d'opération se retrouve à l'annexe F.

- → par le demandeur
- → par le noeud
- → initié en toute liberté par le demandeur
- \rightarrow par le noeud.

ANNEXE A

CATÉGORIES DE MEMBRES

CATÉGORIES DE MEMBRES

- Catégorie A : Seront membres de cette catégorie pour l'Association mondiale de la route, les personnes qui y consentent, désignées par l'Exécutif de l'AIPCR, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.
- Catégorie B: Seront membres de cette catégorie pour le pays hôte du Secrétariat général, les personnes qui y consentent, désignées par les autorités locales compétentes et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.
- <u>Catégorie C</u>: Seront membres de cette catégorie pour les pays qui ne sont pas membres de l'OCDE mais intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par le premier délégué à l'AIPCR pour les pays membres de l'AIPCR, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Pourront également être membres de cette catégorie pour les pays qui ne sont pas membres de l'OCDE mais intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par le ministre responsable des routes ou par le directeur des routes, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Catégorie D: Seront membres de cette catégorie pour les pays membres de l'OCDE intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par le premier délégué à l'AIPCR pour les pays membres de l'AIPCR, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Pourront également être membres de cette catégorie pour les pays membres de l'OCDE intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent. désignées pa le ministre responsable des routes ou par le directeur des routes, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Catégorie E: Seront membres de cette catégorie, destinée à toute association, corporation, organisation internationale s'occupant des routes, institution bancaire internationale ou régionale de développement s'occupant des routes ou organisation provenant du secteur privé, du milieu universitaire, du milieu municipal ou autre, intéressée aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par les autorités respectives, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Pourra également être membre de cette catégorie, toute personne qui y consent, désireuse de suivre l'évolution des activités de la Corporation et acceptée par le Conseil d'administration de la Corporation.

ANNEXE B

LETTRE D'INTENTION



LETTRE D'INTENTION

RÉSEAU MONDIAL D'ÉCHANGES

Les membres fondateurs réunis à Casablanca au Maroc en juin 1994, ont déclaré leur intention de créer un organisme qui ferait la promotion à l'échelle mondiale, de l'échange d'informations et de connaissances routières en mettant en relation, par l'intermédiaire de réseaux, ceux qui ont des questions et ceux qui ont des réponses; ces réseaux devant se réaliser à partir de divers organismes existants et être orientés vers les besoins des utilisateurs.

En devenant membre du Réseau mondial d'échanges pour le transfert d'informations et de connaissances dans le domaine routier, nous prenons l'engagement d'organiser, de promouvoir et de coordonner toutes activités permettant l'échange et le partage d'informations et de connaissances dans le domaine routier.

3. L'objectif général

L'objectif général de cette Lettre s'inspire des intentions déclarées à Casablanca par les Fondateurs du Réseau mondial d'échanges.

Il vise à promouvoir l'action de la communauté routière internationale dans le transfert d'informations et de connaissances.

4. Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques auxquels nous adhérons sont les suivants:

Pour atteindre ces buts et pour fonctionner adéquatement, nous reconnaissons l'importance de nous fixer des objectifs, une structure d'organisation et des activités de promotion.

Nous croyons que cet apport à la communauté routière internationale renforcera les liens entre ses différents membres et rejoindra l'idéal du partage d'informations et de connaissances que se sont donnés les Fondateurs.

La présente Lettre d'intention énonce les exigences minimales à satisfaire tant par les noeuds individuels que par le Réseau et son Secrétariat.

Seule une participation dynamique au Réseau mondial d'échanges assurera son succès qui est de mettre en contact ceux qui ont des questions avec ceux qui détiennent les solutions.

- Transmettre et échanger, entre praticiens de la route, des informations et des connaissances routière.
- Répondre aux demandes d'expertises des praticiens de la route;
- Encourager le développement des noeuds existants ;
- Promouvoir le transfert technologique par la promotion à l'échelle mondiale, de l'échange d'informations et de connaissances routières;
- Faciliter l'évaluation et la diffusion des diverses pratiques routières locales en les compa-

- rant aux pratiques nationales et internationales;
- Aider dans la mesure du possible, à la formation des praticiens des pays en développement ou en économie de transition :
- Aider à la création de nouveaux noeuds, là où les besoins s'en font sentir;
- Informer par tout moyen jugé pertinent, les praticiens de la route de l'existence ainsi que du développement du Réseau mondial d'échanges.

Le champ d'intérêt Le champ d'intérêt du Réseau

rattache.

1. L'engagement

Chaque noeud s'engage à signer

et à respecter la présente Lettre

d'intention afin de garantir au

Réseau une certaine uniformité et

par le fait même, favoriser

l'efficacité et l'efficience tout en

cherchant à maintenir les tâches

bureaucratiques à leur minimum.

mondial d'échanges a trait au

domaine routier et à ce qui s'y

5. Les exigences

Pour assurer l'atteinte des objectifs visés, un noeud doit répondre à des critères minimums de fonctionnement, à savoir :

- Posséder des moyens de communications adéquats ;
- Posséder une personne ressource assignée au traitement des demandes;
- Pouvoir communiquer dans une, préférablement deux et

- idéalement trois des langues officielles du Réseau;
- Posséder un réseau de contacts et une liste à jour des experts/spécialistes de son milieu;
- Permettre l'accès aux informations dans le domaine routier:
- Assurer une qualité et une rapidité des réponses suite

- aux demandes d'expertises reçues :
- Instaurer des mesures de performance;
- Produire et diffuser un bulletin périodique ;
- Etre financièrement autonome;
- Payer s'il y a lieu, les frais annuels de participation au RMÉ.

6. La responsabilité collective

S'il est vrai qu'il incombe à chaque noeud de rendre compte au Réseau de sa capacité de satisfaire aux exigences minimales, l'intérêt du bon fonctionnement du réseau dans son ensemble crée une responsabilité collective qui relève de tous les organes administratifs et opérationnels du Réseau mondial d'échanges.

Le NOEUD

	Ville	Pays
		avec l'organisme suivant ,
	Date	
		•
		·
Nom de l'organ	nisme	
		•
	•	
Personne en aut	torité et son titre	
	ě	
•		
Day namenbly de	i nocud et son titre	

Le RÉSEAU MONDIAL D'ÉCHANGES

Signée à	Ville	Pays
e	Date	avec l'organisme suivant,
	Le Réseau m	ondial d'échanges
	-	
Président du Ré	seau mondial d'échange	is .

ANNEXE C

DEMANDE D'ADHÉSION - MEMBRE



DEMANDE D'ADHÉSION MEMBRE

[VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES |

<u> </u>	RETOURNER par	télécopie ou par courrier
À L'ATTENTION DU :	Secrétaire général du RMÉ 393, rue St-Jacques Ouest, Bureau 620, M	ontréal, CANADA, H2Y 1N9
	1 (514) 844-9602	
		21 (23 VIII (
NOM:		EMENTS généraux
· ·		
	<u> </u>	•
	······································	
TÉLÉPHONE :		UR:
EMAIL:		
	RENSEIGNEME	ENTS supplémentaires
LANGUE de CORRESPOND	ANCE avec le RMÉ: Français 🗆	Anglais □ Espagnol □
CATÉGORIE de MEMBRE :	A □ NOTES: • B □ • C □ D □ E □	Cochez une seule catégorie. Pour plus de renseignements sur les catégories de membres, vous référer au verso.

Signature du demandeur

Date

CATÉGORIES DE MEMBRES

<u>Catégorie A</u>: Seront membres de cette catégorie pour l'Association mondiale de la route, les personnes qui y consentent, désignées par l'Exécutif de l'AIPCR, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

<u>Catégorie B</u>: Seront membres de cette catégorie pour le pays hôte du Secrétariat général, les personnes qui y consentent, désignées par les autorités locales compétentes et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Catégorie C: Seront membres de cette catégorie pour les pays qui ne sont pas membres de l'OCDE mais intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par le premier délégué à l'AIPCR pour les pays membres de l'AIPCR, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Pourront également être membres de cette catégorie pour les pays qui ne sont pas membres de l'OCDE mais intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par le ministre responsable des routes ou par le directeur des routes, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Catégorie D: Seront membres de cette catégorie pour les pays membres de l'OCDE intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par le premier délégué à l'AIPCR pour les pays membres de l'AIPCR, et acceptees par le Conseil d'administration de la Corporation.

Pourront également être membres de cette catégorie pour les pays membres de l'OCDE intéressés aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées pa le ministre responsable des routes ou par le directeur des routes, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation

Catégorie E: Seront membres de cette catégorie, destinée à toute association, corporation, organisation internationale s'occupant des routes, institution bancaire internationale ou régionale de développement s'occupant des routes ou organisation provenant du secteur privé, du milieu universitaire, du milieu municipal ou autre, intéressée aux objectifs poursuivis par la Corporation, les personnes qui y consentent, désignées par les autorités respectives, et acceptées par le Conseil d'administration de la Corporation.

Pourra également être membre de cette catégorie, toute personne qui y consent, désireuse de suivre l'évolution des activités de la Corporation et acceptée par le Conseil d'administration de la Corporation.

ANNEXE D

DEMANDE D'ADHÉSION - NOEUD



DEMANDE D'ADHÉSION NOEUD

[VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES]

À L'ATTENTION DU : Secrétaire général du R	RETOURNER par télécopie ou par courrier MÉ
<u> </u>	est, Bureau 620, Montréal, CANADA, H2Y 1N9
TÉLÉCOPIEUR : 1 (514) 844-9602	
	RENSEIGNEMENTS généraux
ADRESSE :	
·	
RESPONSABLE:	
NOM :	
PRÉNOMS :	·
TITRE/PROFESSION :	
TÉLÉPHONE : .	
EMAIL:	SITE WEB:
LANGUES PARLÉES : Français □ Anglais □	Espagnol Autres :
	RENSEIGNEMENTS supplémentaires
PUBLICATIONS :	
•	
DOMAINES D'EXPERTISE :	

				<u>,</u>	
			•		
REMARQUES :				<u> </u>	
DATE DE MISE EN OPÉRATIO	N :				I
Suite à l'acceptation de ma de					administration
Réseau mondial d'échanges, je	m'engage à enté	riner et signer	la Lettre d'int	ention.	•
	-				
· OUI 🗆	•	NON 🗆			
OUI 🗆		NON 🗆			
OUI 🗆	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	NON 🗆			<u> </u>
OUI 🗆	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	NON 🗆			
OUI 🗆		NON 🗆		·	
OUI 🗆	·	NON 🗆			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	NON [
	·	NON []	Dat		
		NON []	Date		
gnature de la personne en autorité		NON []	Dat	2	
gnature de la personne en autorité Lettres moulées, svp):	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Dat	2	
ignature de la personne en autorité Lettres moulées, svp): OM			Dat	2	

ANNEXE E

DEMANDE D'EXPERTISE



DEMANDE D'EXPERTISE

| VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES et UTILISER DES FEUILLES ADDITIONNELLES AU BESOIN |

	ETOURNER par télécopie ou par courrier
À L'ATTENTION DE :	
, ,	
TÉLÉCOPIEUR :	
:	RENSEIGNEMENTS sur le demandeur
NOM :	
PRÉNOMS :	
TITRE/PROFESSION :	
ORGANISME :	,
	·
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE :	TÉLÉCOPIEUR :
EMAIL :	•
LANGUE de CORRESPONDANCE : Français	
	·
	DESCRIPTION du problème
CHAMP TECHNIQUE CONCERNÉ :	
	•
	
PROBLÈME (description et objectifs visés):	
·	

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
			<u> </u>			
	•		•			
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
· .				****		
<u> </u>						
						
RGANISMES / ASSOCIATION	S / NOEUD	S DÉJÀ CONS	ULTÉS À CE	SUJET:		
RGANISMES / ASSOCIATION	S / NOEUD	S DÉJÀ CONS	ULTÉS À CE	SUJET:	,	
RGANISMES / ASSOCIATION	S / NOEUD	S DÉJÀ CONS	ULTÉS À CE	SUJET:		
RGANISMES / ASSOCIATION	S / NOEUD	S DÉJÀ CONS	ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
			ULTÉS À CE	SUJET:		
UTRES CONSIDÉRATIONS :			ULTÉS À CE	SUJET:		

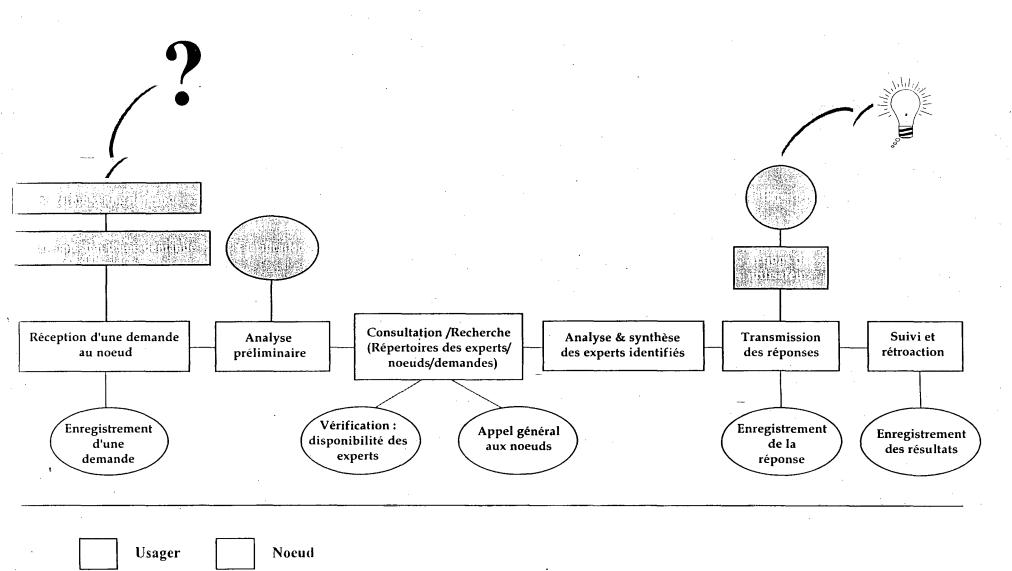
ANNEXE F

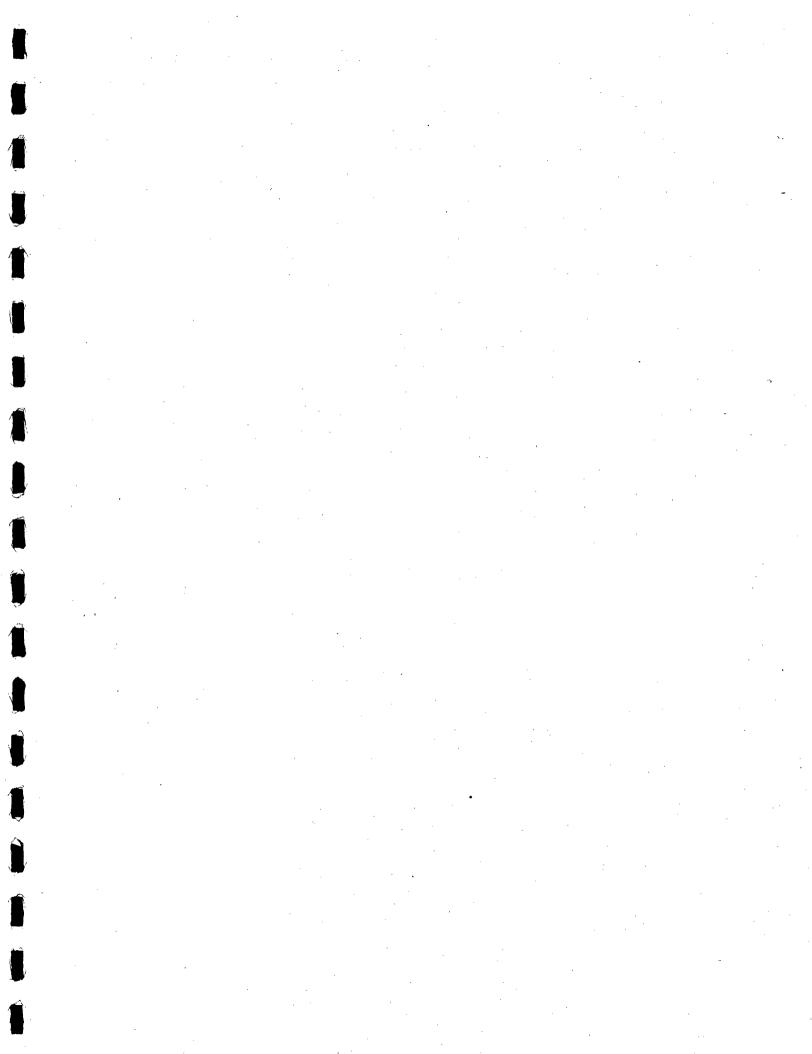
DIAGRAMME D'OPÉRATION

c



Diagramme d'opération





Compte rendu du quatrième séminaire sur le transfert de technologie dans le domaine de la route et de la circulation.

Le quatrième séminaire sur le transfert de technologie routière et de la circulation, c'est tenu à Helsinki (Finlande) du 30 mai au 1^{er} juin 1996.

Les travaux de ce séminaire ont été suivis par 120 participants, provenant de 25 pays, impliqués à divers titres dans l'échange de connaissances et la coopération internationale dans le domaine de la route.

Les trois séminaires précédents, recherchant tous la mise sur pied d'une organisation globale du transfert de technologie dans le domaine de la route, s'étaient tenus à Orlando, U.S.A. en 1990, à Séville, Espagne en 1991 et à Budapest, Hongrie en 1992.

L'ensemble de ces travaux et les efforts du Comité 3 de l'AIPCR au cours de la période 92-95, ont en particulier contribué à la mise sur pied du Réseau mondial d'échanges dont le Secrétariat permanent est installé à Montréal depuis septembre 1995.

Le présent séminaire a été organisé conjointement par l'Association mondiale de la route (AIPCR), le Réseau mondial d'échanges (RME), l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), l'Administration nationale des routes de Finlande (FINNRA), l'Institut des routes et d'éducation maritime de Finlande (IHME), l'Administration fédérale des routes des États-Unis (FHWA) et l'Agence fédérale russe des routes et des véhicules.

Le quatrième séminaire d'Helsinki s'est déroulé dans une atmosphère très chaleureuse d'échanges et de collaboration. Il a permis aux participants de se

retrouver dans l'esprit d'une grande famille internationale d'experts en transfert de technologie et tout à fait disponible à s'entraider.

Les objectifs du séminaire d'Helsinki étaient:

- 1. d'étendre et de renforcer l'utilisation des nouvelles technologies comme le courrier électronique, les babillards électroniques, le CD-ROM etc... pour un transfert plus efficace de connaissances et de technologie au niveau mondial
- 2. d'identifier et de partager les expériences existantes et des cas exemplaires de transfert de technologie ou niveau national, régional et international
- 3. d'explorer les besoins de la communauté en matière de développement des ressources humaines pour le transfert de technologie
- 4. de former des liens plus étroits entre les spécialistes du transfert de technologie et les autres experts en gestion de l'information comme les documentalistes, les bibliothécaires, les spécialistes en R et D, etc...

La poursuite de ces objectifs a été soutenue par la tenue durant le séminaire de quatre sessions se concentrant sur les thèmes suivants:

- 1. les réseaux et les centres de transfert de technologie existants expériences et exemples de succès
- 2. les liens entre les besoins en transfert de technologie, la formation et les opportunités de recherche
- 3. les techniques de transfert de technologie outils et logiciels

4. la coopération internationale en transfert de technologie avec les pays en développement et les économies en transition - attentes et perspectives d'avenir.

Les réseaux et les centres de transfert de technologie existants - expériences et exemples de succès.

Des exemples et des modèles d'organisation de centres de transfert de technologie ont été présentés; il s'agit de l'Institute of Transportation Engineers (ITE) des États-Unis, de l'Australian Road Research Board (ARRB) de l'Australie, du Réseau mondial d'échanges (RME), du Finnish Technology Transfer Center (FinnT²) de Finlande, de l'Estonian T² Center (EstT²) de l'Estonie et de Lithuanian T² Center (LitT²) de la Lithuanie. Chacune de ces présentations nous a permis de suivre l'évolution des préoccupations en matière de transfert de technologie routière et de leur concrétisation dans des organisations tenant compte des réalités nationales et régionales spécifiques.

La présentation concernant le RME a montré que le Réseau est prêt à prendre un leadership simplifié en matière d'échanges de connaissances en mettant à travers un réseau de réseaux les personnes ayant des problèmes avec d'autres détenant des solutions.

D'ailleurs à ce sujet certains exemples de succès ont été démontrés spécialement dans quelques pays de la mer Baltique. La diversité des différents centres de transfert de technologie est devenue très claire à la suite des exposés. De même, il existe de nombreuses façons de faire dans ces divers types de centres de transfert de technologie. Le processus concernant les communications est un des plus importants.

Un progrès significatif a d'ailleurs été réalisé depuis les deux dernières années dans le domaine de transfert de technologie routière. La demande et les nouvelles

aptitudes en matière de T² se déplacent progressivement du domaine de la recherche vers le champ de la pratique (les questions provenant des ingénieurs sur le terrain et des gestionnaires des opérations et de l'entretien etc...).

Nous ne devons pas hésiter à poser des questions, parce que 1) nous savons maintenant comment obtenir des réponses plus efficacement qu'avant, et 2) comparer à d'autres domaines, l'administration routière étant historiquement dans une situation "monopolistique", les incitatifs pour rechercher activement de meilleures façons de faire étaient plutôt faibles. Ceci est particulièrement important pour des pays comme ceux de l'Est de l'Europe où les innovations étaient presque inexistantes et où les contraintes budgétaires sont aujourd'hui très sévères.

Cette première session nous a aussi démontré qu'une très haute qualité d'écoute et de compréhension est la clef pour un transfert technologique efficace.

Les spécificités du contexte local et les facteurs humains sont très importantes pour que le transfert de technologie se fasse selon une "approche humble" et sans oublier que "l'on doit apprendre de nos erreurs".

On a également souligné que le transfert de technologie entre le niveau central et le niveau local a un impact majeur sur l'efficacité des coûts d'un secteur national; il requiert un professionnalisme spécial en T² et une organisation bien structurée.

On a enfin beaucoup insisté sur le fait que pour qu'un transfert de technologie ait réussi, il est impératif que le besoin soit bien précisé. Il n'y a pas de transfert de technologie possible si le besoin n'est pas bien connu et exprimé.

Les liens entre les besoins en transfert de technologie, la formation et les opportunités de recherche.

Des exemples de différents programmes de formation et de recherche ont été présentés.

On a pu constater que certains noeuds jouaient un rôle important dans diverses régions géographiques en raisons de certains traits culturels, de la langue ou pour des raisons historiques.

Dans cette session il a également été question de l'assurance qualité. On a souligné que l'assurance qualité deviendra également un aspect de plus en plus important dans le domaine du transfert de technologie. On devra aussi s'assurer de mener nos activités en fonction de la satisfaction des besoins desu clients.

Le développement d'une approche assurance qualité dans les noeuds du RME doit procéder du bas vers le haut. Les plans d'actions qualité. Interne et externe, devraient être développé dans les noeuds les plus avancés et conçus selon les indicateurs de performance dont on a le plus besoin. Par la suite ces plans d'actions pourraient faire l'objet d'échanges entre les noeuds.

Afin d'atteindre une audience ciblée et une diffusion peu coûteuse, une gestion appropriée pour la traduction de documents est plus importante qu'il n'y paraît à première vue. Au moins les bibliothèques, les centres de documentation et les traducteurs devraient s'assurer que l'existence d'une traduction est connue de ceux qui peuvent chercher à l'obtenir, de même que doivent être connues les informations nécessaires pour savoir où la trouver.

Le RME est là pour donner des opportunités aux noeuds pour développer dans un contexte international une meilleure compréhension de la communication et de la

coopération. Ceci est également le cas, lorsque des ressources et un partenariat au niveau national sont mis en oeuvre pour utiliser une nouvelle technologie dans le cadre d'une recherche ou d'une formation.

On a encore souligné le fait qu'il s'agissait d'un problème plus important de disséminer de l'information du noeud vers le niveau local, à travers la formation, des discussions ou des produits, que d'obtenir une réponse pour un noeud qui lance une question. Des programmes internes de formation sont nécessaires dans ce contexte. Il est aussi important pour les gens qui fournissent des réponses, d'apprendre à répondre qu'à ceux qui ont des problèmes à apprendre à poser les questions, si l'on veut faire en sorte que le processus de communication opère à son mieux.

Une enquête prospective des besoins de formation est également importante, spécialement si l'on désire la mettre en relation avec des programmes futurs d'opérations et la coordonner avec les démarches des preneurs de décisions. La formation du personnel de l'industrie de la construction et de l'entretien routier ne doit pas être oubliée aussi. Dans un premier temps ces personnes peuvent suivre les cours préparés pour le personnel de l'administration des routes. Ensuite le développement de la formation doit être adopté aux besoins spécifiques et exige la présence d'associations de constructeurs bien implantées.

Dans certaines régions et sur certains sujets, comme l'entretien routier ou l'éducation en sécurité routière, les besoins de formation doivent être spécialement conçus de façon à tenir compte des différences culturelles.

Les techniques de transfert technologique - outils et logiciels.

Différents moyens et techniques de transfert de technologie ont été présentés sans oublier les outils les plus simples comme par exemple les manuels de l'AIPCR.

Lorsque l'on introduit aujourd'hui des nouveaux moyens comme l'utilisation d'Internet, nous devons nous souvenir que tout le monde n'est pas nécessairement en mesure d'utiliser ces techniques. C'est pourquoi nous devons aussi faire la promotion de l'emploi d'outils les plus simples. Par ailleurs il est important pour les pays qui sont des leaders dans les télécommunications modernes de développer et d'introduire régulièrement de nouveaux outils.

Les nouvelles technologies de communication comme le courrier électronique, Internet etc... non seulement apporte des améliorations effectives mais aussi d'importantes perspectives de changements majeurs dans la façon d'échanger des connaissances et des technologies:

- 1. le temps de répondre peut être divisé par 10 ou souvent par 100, permettant alors de fournir de nouveaux services à nos clients
- 2. elles aident au développement de base de l'organisation
- 3. la mise en réseau avec de nombreux experts provenant de divers pays devient possible.

La tenue de banques de données centralisées pourra se développer et se populariser par l'utilisation des formulaires électroniques qui peuvent être transmis au central et portant sur des sujets divers comme la tenue de réunions, les nouvelles publications et les sommaires de projets en cours.

Nous devrions également mettre en place un site Internet (www-"chat") qui serait un forum de questions et de réponses sur ordinateur. Ce site pourrait être à la disposition des noeuds du RME afin de partager les expériences et les outils en fournissant des réponses et des requêtes techniques et en gérant de l'information.

La coopération internationale en transfert de technologie avec les pays en développement et les économies ou transition - attentes et perspectives d'avenir.

Des progrès importants ont été réalisés grâce à une coopération réelle entre les institutions internationales comme la Banque mondiale, l'Association mondiale de la route (AIPCR), l'OCDE, le Réseau mondial d'échanges et la Communauté Européenne. Toutes les parties ont conjugué leurs efforts pour développer la coopération et apporter une participation plus active dans le transfert de technologie à travers le RME. Aussi les besoins des pays en développement et ceux en transition ont été entendus et ont servi de base à des activités

Il a été également envisagé au cours de ce séminaire que l'OCDE, l'AIPCR, la BM et la CE deviennent des noeuds du Réseau mondial d'échanges. Le processus de T² de ces noeuds diffère en effet de celui des noeuds nationaux mais ils sont essentiels pour une coopération internationale plus complète.

Dans le cadre de cette session, l'aspect du facteur humain dans le transfert de technologie a été souligné. D'ailleurs, il ne devrait pas en être un second facteur, mais bien le premier. Il ne faut pas oublier que d'une certaine façon la technologie n'est pas intégralement transmise mais elle est en quelque sorte recréée dans chaque pays en accord avec les besoins locaux.

Le transfert de technologie procédant par l'aspect de la demande est la clef du succès, même si cela peut exiger plus de temps. Une investigation pour apprendre comment fonctionne au plan bilatéral et international le volet de l'offre du

transfert technologique est aussi nécessaire pour assurer des réponses rapides à des questions locales. La pratique montre aussi que le financement du transfert de technologie peut être trouvé par des mesures organisationnelles appropriées et en établissant la priorité des questions aussi vite que possible et auprès du bon interlocuteur.

Les difficultés du transfert de technologie ne doivent pas être sous-évaluées:

- 1. dans plusieurs pays en transition le budget des routes a été réduit en termes réels par un facteur de 2 à 5 (et quelques fois plus) comparé aux années 1980
- quand le ratio des salaires mensuels entre les experts étrangers et locaux atteints un niveau de plus de 10, la barrière psychologique peut sérieusement empêcher le processus de transfert de technologie.

Le développement du RME est un défi. Nous ne pouvons pas nous permettre de faillir. Il a été suggéré que le RME développe ensemble avec des organisations comme la Banque mondiale et des agences bilatérales importantes, un programme pilote de développement d'un noeud qui pourrait être inclus par exemple dans le volet formation d'un prêt garanti qui est consenti par une des banques internationales.

Le Secrétariat du RME pourrait utiliser des volontaires qui assistent à des rencontres, réunions, séminaires, colloques ou conférences techniques comme des "ambassadeurs" pour présenter le RME; la vidéo du RMR peut également être très utile, de même que la série d'acétates concernant le RME pourrait être rendu disponible dans ce but.

Futur séminaire de T²

Il a été clairement démontré durant les sessions que ce type de rencontre correspond à un besoin certain et que les séminaires de T² doivent être continués. Il serait utile par exemple de tenir le prochain séminaire dans un pays en transition ou en développement afin de faciliter la participation significative des représentants de ces pays. Pour atteindre la majorité des groupes cibles nous devrions aussi prendre l'opportunité de la tenue de conférences techniques pour organiser des sessions spéciales sur les perspectives du T². Des moyens appropriés doivent aussi être développés pour atteindre les consultants et tous ceux en charge de la préparation des projets incluant les volets du développement des institutions et de la formation pour promouvoir le transfert de technologie.

Le séminaire s'est terminé sur une allocution de M. Yvan Demers, s.m. dans laquelle le président du Réseau mondial d'échanges a souligné "que le but du transfert technologique est d'apporter un bienfait, une amélioration, un changement destiné à corriger une situation jugée insatisfaisante, inadéquate ou problématique. La constatation qu'un tel changement s'est effectivement produit, qu'on s'est responsabilisé entièrement d'un tel changement, constitue le critère de réussite par excellence du transfert technologique.

Cette réussite implique par contre la connaissance du besoin véritable du demandeur, un tissu technique de transfert et d'accueil adéquat, de même qu'une volonté, une gestion et un suivi du changement entrepris.

C'est donc dans le cadre d'un échange interactif entre un fournisseur et un utilisateur que s'initie, s'exécute et se consolide le changement. Un transfert technologique ne peut donc se concevoir sans la conjonction d'une aptitude à donner et d'une aptitude à recevoir.

Force est donc de constater que c'est grâce aux êtres humains présents dans ce processus, pour eux et par eux, que le transfert technologique va se réaliser" ANNEXE 1

SEMINAR ON ROAD AND TRAFFIC TECHNOLOGY TRANSFER

Helsinki May 30 - June 1, 1996

Seminar Organizers

World Interchange Network (WIN)
World Road Association (PIARC)
Organization for Economic and Co-operation Development (OECD)
Finnish National Road Administration (Finnra)
Institute for Highway and Maritime Education (IHME)

Seminar Sponsors

Finnish National Road Administration (Finnra)
U.S. Federal Highway Administration (FHWA)
Russian Federal Agency for Highways and Vehicle Operations

Seminar Venue

Marina Congress Center, Katajanokanlaituri 6, Helsinki, tel. int. + 358 0 16661, fax int. + 358 0 166 6734 seminar office +358-0-16 66 930 (effective on seminar days).

Thursday, May 30, 1996

09:30

Opening and Welcome

Mr. Antti Kalliomäki, Minister, Ministry of Trade and Industry, Finland

The Importance of a Global Knowledge Exchange Network for Technology Transfer Professor Carl-Olof Ternryd, Sweden

10:30-11:00 Coffee/tea break

11:00 Theme 1, Chaired by Mr. Jean-Pierre Tassé

Existing Technology Transfer Centers and Networks - Experiences and Success Stories

Introduction to Theme 1

The World Interchange Network and its Organization

Mr. Jean-Pierre Tassé, Secretary General Canada

A few words on the afternoon presentations

12:30 - 14:00 Lunch

14:00-17:00 **Theme 1 continues:**

Presentation of World Interchange Network, WIN Presentations of active nodes around the world

14:00 IPC/BR, Brazil

Ms. Thais Penteado, Director Brazil

The Australasian Node at ARRB Transport Research

Mr. Andrew Fentecost, Librarian Australia

ITE, U.S.A.

Mr. Thomas W. Brahms, Executive Director U.S.A.

15.15-15:30 Coffee/tea break

15:30 Finn T²

Mr. Jarmo Ikonen, Director

Finland

Estonian T² Center - Development and Present Situation

Mr. Andrus Aavik, R & D Manager

Estonia

Lithuanian T² Center

Mr. Virgaudas Puodžiukas, Director

Lithuania

Questions from the floor

Conclusion

Mr. Jean-Pierre Tassé, Secretary General

Exhibition at the Marina Congress Center runs all day

19:00 - 21:00 Seminar Reception at the Marina Congress Centre

Friday, May 31, 1996

09:00-12:30 Theme 2, Chaired by Mr. Eugene M. Wilson

Bridging the gap between the needs of technology transfer, training and research opportunities

Who is Prepared to Implement the Integrated Programme of Road Safety Improvement in Poland?

Professor Ryszard Krystek, Poland

Training Programmes for Highway Engineers: An Indian Experience

Mr. B. L. Parasher, Director

India

Experiences of CEDEX as Technological Transfer Center and as International Cooperation Node

Ms. Milagros Couchoud, Director

Spain

10:55-11:25 Coffee/tea break

11:25 Research and Development and Technology Transfer of Public Works Research

Institute in Japan

Dr. Yukihito Sumiyoshi, for Mr. Ruytaro Oishi, Japan

Applied Research and Technology (ART) Program

Mr. Joseph Toole, for Mr. Daniel Larson U.S.A.

12:30 - 14:00

Lunch

Theme 3, Chaired by Mr. John D. Cutrell 14:00-18:00

Technology Transfer Techniques - Tools and Software

Transport CD-ROM: AN Overview

Ms. Charlotte Rillie, Assistant Librarian United Kingdom

PIARC CD-Route

Mr. Patrice Retour, Deputy Secretary General France

Electronic Means of Communication in T²

Mr. King W. Gee, Director, for Mr. Carlos A. León and Mr. Patrick Hasson U.S.A.

15:50-16:20

Coffee/tea break

16:20

The Humble Handbook: Lessons from the PIARC International Road Maintenance Handbook

Mr. J. Stuart Yerrell, Chairman of Handbook Subcommittee

Using New Distance Learning Techniques in a Changing World

Professor Eugene Wilson, U.S.A.

World Wide Web (WWW) Site Design for Transportation Technology Transfer

Mr. Dan Malick, U.S.A.

Exhibition at the Marina Congress Centre runs all day

20:00 - 22:00

Seminar Dinner at the Hotel Marski, Mannerheimintie 50/0

Saturday, June 1, 1996

09:00 - 12:30 Theme 4, Chaired by Mr. Michel Ray

International Cooperation in Technology Transfer with Developing Countries and Countries in Transition - Expectations and Future Prospects

OECD's Experience and Agenda on T²

Mr. Claude Morin, Principal Administrator France

World Road Association's (PIARC) Role in Advancing Technology Transfer in **Developing Countries and Countries in Transition**

Mr. Patrice Retour, Deputy Secretary General France

The Role of the World Bank in Relation to International Cooperation in Technology Transfer with Developing Countries and Countries in Transition

Mr. Anders Bonde, Senior Highway Engineer, the World Bank

Sustainable Transportation Technology Transfer between Japan and the **Philippines**

Mr. Kenji Oshima, Assistant Manager Japan

Questions from the floor

10:30-10:55

Coffee/tea break

10:55

The U.S. National Highway Institute: Who We Are and What We Do Mr. Williams L. Williams, Coordinator for International Activities U.S.A.

The PIARC Catalogue of Training Courses for Developing Regions Dr. Wolfgang Haslehner, Austria

INCERTRAN's Experience in Technology Transfer at Present and in Perspective Mr. Marius Turcu, Head of Roads Research Department Rumania

Conclusions

Mr. Michel Ray

12:30

Closing Lunch

Closing speech

Mr. Yvan Demers Deputy Minister

Québec Ministry of Transport, Canada

Exhibition at the Marina Congress Center runs till 12:30

ANNEXE 2

Board of Directors and General Assembly Meetings of the World Interchange Network and Road and Traffic Technology Transfer Seminar Helsinki, Finland 27 May -1 June

List of Participants with Available Contact Information

	NAME	TITLE AND POSITION	ACTIVITY	ORGANISATION	CONTACT INFORMATION
1.	Mr. Andrus Aavik	Research and Development Manager		Technical Center of Estonian Roads	Ristiku Pōik 8 EE0006 Tallinn, Estonia tel +372-6-541 352 fax +372-6-541 351 email: tehnokes@netexpress.ee
2.	Mr. Syarifuddin Alambai		GA	Indonesian Road Development Association	Gedung Ditjen Bina Marga Lt. 2 jl Pattimura 20, Kebayoran Baju, Jakarta Selatan 12046, Indonesia P.O.Box 4693/Kby tel 7251864 fax 7208112
3	Ms. Thakaa Al-Khafaji	Doctor		Warsaw University of Technology	Al. Armi Ludowej 16 02-733 Warsawa, Poland tel +48-22-660 63 96 fax +48-22-25 89 46 email: tha@omk.il.pw.edu.pl
4.	Mr. Oscar Alvarez Robles	Head of Services, International Relations		Dirección General de Carreteras	Paseo de la Castellana, 67-*P 28046 Madrid, Spain tel +34-1-597 83 26/597 78 26 fax +34-1- 597 85 55
5.	Mr. Osmo Anttila	Chief Engineer		Finnra, Construction and Maintenance Unit	P.O. Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2830 fax +358-0-1487 2604 email:osmo.anttila@tieh.fi
6.	Mr. Vyacheslav Apestin			Federal Highway Department	Russia

7.	Mr. Manuel Bada	Marketing and Programs Manager	GA	_	Intevía-Elsamex, Spain tel+34-1-329-4477, fax+34-1-329-4058
8.	Mr. Youcef Boudaba	Directeur Général		CTTP Quatre Chemins de Kouba	P.B. 206 Kouba, Alger, Algeria tel + 213-2-58 89 17 fax +213-2-58 89 69 email: cttpftp@ist.cerist.dz
9.	Mr. Anders Bonde	Senior Highway Engineer		the World Bank	1818 H street N.W., Washington D.C. 20433 U.S.A. email: abonde@worldbank.org
10.	Mr. Thomas W. Brahms	Executive Director		Institute of Transportation Engineers	525 School Street, SW, Suite 410 Washingtoon, DC 20024, USA tel +1-202-554 8050 fax +1-202-863 5486 email: tbrahms@vax.ite.org
11.	Mr. Jeff Buckholz	President		Buckholz Traffic Engineering	3585 Kori Road Jacksonville Florida 32257, USA tel +1-904-886 2171 fax +1-904-886 2170
12.	Mr. Ernest Buyanov		·	Federal Highway Department	Russia
13.	Ms. Milagros Couchoud	Director		Centro de Estudios y Experimentacion de Obras Publicas (Cedex)	c/Alfonso 3 y 5 XII-3-28016 Madrid, Spain tel +34-1-335 7248 fax +34-1- email: milagros.couchoud@cedex.es
14.	Mr. John D. Cutrell	Transportation Consultant		International Road Federation	2600 Virginia Avenue, N.W. Washington, DC 20037, USA
15.	Mr. Yvan Demers	Sous-ministre des Transports		Ministère des Transports	700, boul. René-Levesque Est, 28ème étage, Québec, Québec, Canada G1R 5H1

16.	Mr. Nikolia Demochkin		Federal Highway Department	Russia
17.	Mr. Tom Donahue	Local Technology Transfer Coordinator	Center for Transportation Studies	200 Transportation and Safety Building, 511 Washington Avenue S.E., Minneapolis, MN 55455, USA tel +1-612-625 6381
18.	Mr. Ioan Druta	Head of Division	National Administration of Roads	38, Dinicu Golescu blvd., Et.8, Room 55 77113 Bucharest 1, Romania tel +40-1-222 71 32 fax +40-1-312 09 84/211 11 30
19.	Mr. Hernán Otoniel Fernandez Ordoñéz	Secretario General Técnico	Instituto Nacional de Vias	Avenida El Dorado CAN Transversal 45, Entrada 2, Of. 512 Santafé de Bogota, Colombia tel +57-1-222 3325 fax +57-1-221 6454/-2403/-3816
20.	Ms. Auli Forsberg	M.Sc.	Finnish National Road Administration, Traffic and Road Research Unit	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2534 fax +358-0-1487 2803 email: auli.forsberg@tieh.fi
21.	Mr. Girts Freimanis	Executive Director	Ventspils District Road Maintenance Enterprise	tel +371-7028 177 fax +371-7022 171
22.	Mr. King W. Gee	Director, Office for International Programs	Department of Transportation, Federal Hway Administration	400 7th Street, SW:, Room 3317 Washington, D.C. 20590, USA fax +1-202-366 9626 email: KGee@INTEGATE.DOT.Gov

23.	Mr. Ray G. Griffith	Chief	FHWA, Office for Technical Applications, HTA-10	400 7th Street, SW., Room 6322a, Washington, D.C. 20590, USA tel +1-202-366 9210 fax +1-202-366 7909 email: FHTA.RGriffith@Integate.DOT.Gov
24.	Mr. Bertrand Guelton	Knowledge Exchange Officer	Belgian Road Research Centre	42, boulevard de la Woluwe B-1200 Brussels, Belgium tel +32-2-766 03 42 fax +32-2-766 03 23 email: brrc@pophost.eunet.be
25.	Ms. Sirpa Haapamäki	Librarian	Finnish National Road Administration	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2034 fax +358-0-1487 2652 email: sirpa. haapamaki@tieh.fi
26.	Mr. Ahmed Hakimi	Director	L.P.E.E.	25, Rue Azilal, Casablanca 20000, Marocco tel.int.+00.212.2.30.75.10/30.04.50 fax.int.+00.212.2.30.15.50
27.	Mr. Ali Haouchine	Director	CTTP, Organisme National de Contrôle Technique de Travaux Publics Quatre Chemins de Kouba	Route de Badjarah B.P. 206 Kouba, Alger, Algeria tel +213-2-58 89 69 fax +213-2-58 01 95 email: cttpftp@tst.cerist.dz
28.	Dr. Wolfgang Haslehner	University Lecturer		Haupstrasse 46 A, A-7451 Oberloisdorf, Austria tel. +43-2611 2249 fax +43-2682 600 2787

5 (13)

29.	Mr. Jarmo Ikonen	Executive Director	FinnT ²	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2747 fax +358-0-1487 2775 email: finnt2@tieh.fi
30.	Mr. Jukka Isotalo	Director	Finnish National Road Association	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2005 fax +358-0-1487 2020 email: isotalo.jukka@tieh.fi
31.	Mr. Tiit Kaal	Expert	Technical Center of Estonian Road Administration	Ristiku Poik 8 EE0006 Tallinn, Estonia tel +372-6-541 352 fax +372-6-541 351 email: tehnokes@netexpress.ee
32.	Mr. Martinš Kalējs	Specialist	Latvian T2 Center	3, Gogola Street, Riga LV 1018, Latvia tel +371-7028 177 fax +371-7022 171/7227812
33.	Mr. Eero Karjaluoto	Director	Finnish National Road Administration	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2002 fax +358-0-1487 2020 email: eero.karjaluoto@tieh.fi
34.	Mr. Christer Karlsson	Head of Section	Swedish National Road Administration	781 87 Borlänge, Sweden tel +46-243-75255 fax +46-243-75145
35.	Mr. Vladimir Kononovs	Director	Rezekne Road Enterprise	Atrivosanas Aleja 126 LV-1600 Rezekne, Latvia tel+371-9-353352, fax +371-7820365

		·		
36.	Mr. Ryszard Krystek	Professor, Head of Highway Engineering Department	Technical University of Dgansk	Narutovicka 11, 80-952 Gdansk, Poland tel +48-58-47 11 47 fax +48-58-47 12 50 email: rkrystek@pg.gda.pl
37.	Dr. Angel Lacleta-Muñoz	President	Spanish National Committee of PIAF	C/Reina Mercedes 17 28020 Madrid, Spain tel +34-1-553 1030 fax +34-1-553 1030
38.	Mr. Jean-Philippe Lanet	Responsable of Pole Roads	ISTED	6, rue de Talleyrand 75007 Paris, France tel +33-1-44 18 63 93 fax +33-1-45 55 72 82
39.	Mr. David Lockwood	Information Project Manager	Transporter, CSIR	P.O. Box 395, Pretoria South Africa tel +27-12-841 4847 fax +27-12-841 3379 (?) email: dlockwoo@csir.co.za
40.	Mr. Jouko Loikkanen	Director General	Finnish National Road Administratio	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2000 fax +358-0-1487 2020 email: jouko.loikkanen@tieh.fi
41.	Ms. Hana Maier		National Highway Institute	901 Stuart Street, Suite 300 Arlington, VA 22203, USA tel.int+1-703-235 0540 fax int.+1-703-235 0593
42.	Mr. Theo Michels	Head of Research	CROW	P.O. Box 37 NL-6710BA, The Netherlands tel +31-318-620410 fax +31-318-621112

43.	Mr. Lech Michalski	Ph.D. Engineering, Assistant Professor	Technical University of Gdansk	Narutowicka 11 80-952 Gdansk, Poland fax +48-58-47 12 50 email: michal@pg.gda.pu
44.	Mr. Claude Morin		OECD/RTR	2, rue André Paseo ? 75775 Paris cedex 16, France tel +33-1-45 24 92 44? fax +33-1-45 24 79 60?
45.	Ms. Eeva Nikulainen	Administrative Assistant	Institute for Highway and Maritime Education	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland mobile phone 940 554 3347 fax +358-0-1487 2684 email: eeva.nikulainen@tieh.fi
46.	Mr. Olli Nordenswan	Road Engineer	Finnish National Road Administration' International Affairs	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2511 mobile phone 949 512364 fax +358-0-1487 2775 email: olli.nordenswan@tieh.fi
47.	Ms. Ersin Ogus	Statistician, Ass. Professor/Advisor	General Directorate of Highways	Blok: A, Yucetepe, Ankara, Turkey tel +90-312-418 4279 fax +90-312-418 6996
48.	Mr. Sune Olsson	Project Director	SweRoad	P.B.4202, S-171 04 Solna, Sweden tel +46-8-757 6480 fax +46-8-29 46 89 email:sweroad@sweroad.se
49.	Mr. Kenji Oshima	Assistant Manager	Metropolitan Expressway Public Corporation	1-4-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan tel +81-3-3502 7311 fax +81-3-3503 1806

50.	Mr. Tomaż Pavčic	Traffic Safety Advisor	DRUZBA ZA DRZAVNE CESTE	Dunajska 48 1000 Ljubljana, Slovenia tel +386-61-13 24 222 fax +386-61-319 995
51.	Mrs Ināra Pavlovska	Engineer	Joint Stock Company "Celuprojekts"	63, Stabu Street, Riga, Latvia
52.	Mr. Jens E. Pedersen	Director	Danish Road Directorate	Niels Juelsgade 13 DK-1059 Copenhagen K, Denmark tel +45-33-93 33 38 fax +45-33-93 42 12
53.	Mr. Andrew Pentecost	Librarian	ARRB Transport Research	500 Burwood Highway Vermont South 3133 Australia tel +61-3-9881 1603 fax +61-3-9886 1184 email andrewp@arrb.org.au
54.	Mr. Virgaudas Puodžiukas	Director	Transport and Road Research Institute	I. Kanto 25, 3000 Kaunas, Lithuania tel +370-7-226638 fax +370-7-205619
55.	Mr. Miguel Ramírez	Director Cabinéte Tecníco	Centro de Estudios Y Experimentacion de Obras Publicas (Cedex)	c/Alfonso XII -3-28016 Madrid, Spain tel +34-1-335 7490 fax+34-1-335 7222 email: miguel.ramirez@cedex.es
56.	Mr. Michel Ray	Ghargé de mission	Scetauroute	11, Avenue du Centre St-Quentin-en-Yvelines, 78286 Guyancourt, France tel +33-1-30 48 44 78 fax +33-1-30 48 48 92

57.	Mr. Patrice Retour	Deputy Secretary General		PIARC World Road association	La Grande Arche, Paroi Nord, Niveau 8 92 055 La Défense, France tel +33-1-47 96 81 21 fax +33-1-49 00 02 02 email: piarc@pratique.fr
58.	Ms. Charlotte Rillie	Assistant Librarian		TRL Library	Old Wokingham Road, Crowthorne, Berkshire RG45 GYU, UK tel +44-1344-770295 fax +44-1344-770 295 email: charlotter@lib.trl.co.uk
59.	Mr. Martti Roth	Director		Viatek Group Ltd.	P.O.Box 4, FIN-02101 Espoo, Finland tel +358-0-430 1 305 fax +358-0-430 1411 email: mro@viatek.fi
60.	Mr. Jarkko Saisto	Vice Director Genersal (retired)		Finnish National Road Administration	Guest of Honour
61.	Mr. Jesus Santamaria		GA	Dirección General de Carreteras, Servicio de Geotecnia	tel 597 51 12 fax 597 52 52
62.	Mr. Michel Servranckx	Director Finances - Budjet Vice President Interchange		Belgian Road Research Centre	42, boulevard de la Woluwe B-1200 Brussels, Belgium tel +32-2-775 82 50 fax +32-2-772 33 74
63.	Mr. Juhani Siekkinen	Project Manager		Central Finland Road District	P.O.Box 58, 40101 Jyväskylä, Finland tel +358-41-694 211 fax +358-41-694 338
64.	Mr. D.V.Singh	Director	GA	Delhi Road Research Institute	Delhi-Mathura Road P.O. CRRI, New Delhi 110020, India tel +91-011-6845 943/6845917 fax +91-011-6845 943

65.	Ms. Guna Skangale	Director	State Enterprise "Road Research" Manager of Latvian T2 Center	3, Gogola Street, Riga LV 1018, Latvia tel +371-7028 177 fax +371-7028 171/7227812
66.	Mr. Michal Sklenár	Researcher	Transport Research Center	Botanická 68A, 663 12 Brno, Czech Republic tel +42-5 41512469 fax +42-5 41211526
67.	Mr. Boris Spassov	Chief of Foreign Investment Department	General Road Administration	3 Makedonia blvd., 1606 Sofia Bulgaria tel + 359-2-52 11 47 fax +359-2-951 54 22
68.	Mr. Yukihiko Sumiyoshi	Executive Counsellor	Nippon Steel Corporation	6-3, Otemachi 2-chome, Chiyoda-leu Tokyo, 100-71 Japan tel +813-3275 5868 fax +813-3275 5636
69.	Mr. Raimo Tapio	Deputy Director	Finnish National Road Administration, Intrernational Affairs	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2204 mobile phone 9400 444102 fax +358-0-1487 2775 email: raimo.tapio@tieh.fi
70.	Mr. Jean-Pierre Tassé	General Secretary	World Interchange Network	393, St-Jacques - W, Room 620 Montréal (Quebec), Canada H2Y- 1N9 tel +1-514-844 9926 fax +1-514-844 9602 email: win@cam.org
71.	Mr. Juris Taurinš	Chief Specialist of Foreign Relations Division	Latvian Road Administration	3, Gogola Street, Riga LV 1018, Latvia tel +371-7028 177 fax +371-7028 171/7227812

72.	Mr. Carl-Olof Ternryd	Professor	Guest Speaker	Krister Sjöbladsväg 32 16224 Vällingby, Sverige tel +46-8-366 924 fax +46-8-6211 575
73.	Mr. Arto Tevajärvi	Engineer	FinnT ²	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2032 mobile phone 949 852363 fax +358-0-1487 2775 email: finnt2@tieh.fi
74.	Mr. Joseph Toole	Director	Office of Technology Applications, Department of Transportation, FHWA	400 Seventh St. SWHTA, Room 3401, Eashington DC 20590, USA tel +1-202-366 9218 fax +1-202-366 8518
75.	Mr. Jukka Torniaine	M. Sc., Civil Engineering	Finnra Export Services	Opastinsilta 12 A, P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finlande tel +358-0-1487 2760 fax +358-0-1487 2775 email:jukka.torniainen@ut10.tieh.fi
76.	Mr. Maurice Truchon	Director of the CQTTR	Ministère des Transports du Québec Centre québéqois de transfert de technologie routière	700, boul. René Lévesque Est, 21e étage, Québec (Québec) Canada G1R 5H1 tel +1-418- fax +1-418-646 2343 email: mtruchon@mtq.gouv.qc.ca
77.	Mr. Antti Tuokkola	B.Sc, Engineer	Finnra, Construction and Maintenance Unit	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2587 fax +358-0-1487 2604
78.	Mr. Marius Turcu	Head of Roads Research Department	Transport Research Institute Incertrans- SA	Calea Grivitei 393, Bucharest, 78341, Romania tel +40-1-6664351 fax+40-1-312 9370

79.	Ms. Leyla Unal	Civil Engineer, M.Sc./Chief Engineer	General Directorate of Highways, Planning Division	Yúcetepe, Ankara, Turkey tel +90-312-419 1430 ext.423 fax +90-312-418 6996
80.	Ms. Nataliya Usheka	Director	Federal Highway Department, Department of International Affairs	Russia
81.	Ms. Outi Uusitalo	Project Secretary	Institute for Highway and Maritime Education	P. O. Box 636, 20101 Turku Finland tel +358-21-2677 611 fax +358-21-2677 823 email: outi.uusitalo@tieh.fi
82.	Ms. Benjamina Valeckaité	Head of Technology Transfer	Transport and Road Research Institute	I. Kanto 25, 3000 Kaunas, Lithuania tel +3707-202367 fax +3707-205619/205329
83.	Mr. Hillar Varik	Director	Technical Center of Estonian Road Administration	Ristiku Poik 8 EE0006 Tallinn, Estonia tel +372-6-541 350 fax +372-6-541 351 email: tehnokes@netexpress.ee
84.	Mr. Nikolai Vazhenin		Federal Highway Department, Russian Roads Project	Russia
85.	Ms. Riitta Viren	Senior Research Scientist (M. Sc.)	Finnish National Road Administration, Traffic and Road Research Unit	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2514 mobile phone 940 5442304 fax +358-0-1487 2803 email: riitta.viren@tieh.fi
86.	Mr. Charles E. Wallace	Director	McTrans Center, University of Florida	P.O.Box 116585, Gainesville, FL32611, USA tel +1-352-392-0378, fax.int.+1-352- 392-3224, email:cwall@ce.ufl.edu

87.	Mr. Bill Williams	Coordinator for International Activities	National Highway Institute	U.S. Department of Transportation Federal Highway Administration 901 N. Stuart Street, Suite 300 Arlington, VA 22203, USA tel +1-703-235 0539 fax +1-703-235 0593
88.	Mr. Eugene M. Wilson	Professor of Civil Engineering	College of Engineering, University of Wyoming	Box 3295, University Station Laramie, WY 82071, USA tel ++1-307-766 3202 fax +1-307-766 6784 email: wilsonem@plains.uwyo.edu
89.	Ms. Kristina Wittfooth	Director	Institute for Highway and Maritime Education	Opastinsilta 12A P.O.Box 33, 00521 Helsinki, Finland tel +358-0-1487 2739 mobile phone 940 5442304 fax +358-0-1487 2775 email: kristina.wittfooth@tieh.fi
90.	Mr. Stuart Yerrell	National Expert	European Commission, DGVII	Bu. 31, 4/73, 200, rue de la Loi 1049, Brussels, Belgium tel +32-2-770 6440
91.	Mr. Zigurds Zass	Chief Engineer	Talsi District Road Maintenance Enterprise	3, Gogola Street, Riga LV 1018, Latvia tel +371-7028 177 fax +371-7028 171
92.	Ms. Suzan Zimmerman	Information Officer	Transport Canada - Road safety	344 Slater St., Ottawa, Ontario Canada K1A ON5 tel +1-613-998 1980 fax +1-613-990 2912 email: zimmes@tc.gc.ca

14 (14)

Š.	Mr. Henryk Zobel	Professor	Warsaw University of Technology	Al. Armi Ludowej 16 02-733 Warsawa, Poland tel +48-22-25 90 75, fax +48-22-25 89 46
				email: zobek@omk.il.pw.edu.pl

OECD\WIN\PART.SEC/28 May 1996

ANNEXE 3

Séminaire sur le transfert technologique

Discours de fermeture

Helsinki

Yvan Demers

L'heure est maintenant venue de clore ce séminaire.

Nous nous étions fixés comme objectifs pour ce séminaire, de promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies de communication, espérant ainsi venir en aide au transfert d'informations et de connaissances routières, de partager nos expériences en matière de transfert technologique, d'explorer nos besoins en matière de développement des ressources humaines, et de tisser des liens entre les spécialistes du transfert technologique et les différents détenteurs d'information.

La réussite de ce séminaire est le fruit de l'excellent travail de nos hôtes finlandais, notamment la Finish National Road Administration, de la collaboration apportée par l'Association mondiale de la route (AIPCR), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le Réseau mondial d'échanges (RMÉ), de même que de l'apport des nombreux participants, qu'ils aient été présentateurs, exposants, personnel de soutien ou simples congressistes.

A tous ces gens j'aimerais offrir mes plus sincères félicitations et remerciements.

Ce séminaire est un bel exemple de ce qu'il nous est possible de faire de façon collégiale pour promouvoir le transfert d'informations et de connaissances dans le domaine routier, pour stimuler le transfert de l'expertise routière à la grandeur de la planète et ainsi venir en aide aux praticiens de la route.

Lorsque ces praticiens de la route de tous les pays du monde ne sont pas confrontés à des barrières institutionnelles, socio-économiques ou politiques, les problèmes qu'ils rencontrent, sont avant tout techniques. Les solutions se doivent donc d'être pratiques, mais encore faut-il être en mesure d'aller les chercher et de les partager pleinement.

Ce qui m'amène au point que j'aimerais aborder succinctement en guise de conclusion à ce séminaire, à savoir : Le comportement humain, au coeur du processus de transfert technologique.

Rappelons d'abord que le but du transfert technologique est d'apporter un bienfait, une amélioration, un changement destiné à corriger une situation jugée insatisfaisante, inadéquate ou problématique. La constatation qu'un tel changement s'est effectivement produit, qu'on s'est responsabilisé entièrement d'un tel changement, constitue le critère de réussite par excellence du transfert technologique.

Cette réussite implique par contre la connaissance du besoin véritable du demandeur, un tissu technique de transfert et d'accueil adéquat, de même qu'une volonté, une gestion et un suivi du changement entrepris.

C'est donc dans le cadre d'un échange interactif entre un fournisseur et un utilisateur que s'initie, s'exécute et se consolide le changement. Un transfert technologique ne peut donc se concevoir sans la conjonction d'une aptitude à donner et d'une aptitude à recevoir.

Force est donc de constater que c'est grâce aux êtres humains présents dans ce processus, pour eux et par eux, que le transfert technologique va se réaliser.

Certes, l'homme a besoin d'outils modernes et efficaces pour le supporter dans le processus du transfert technologique; certes, nous nous devons d'adapter la communauté routière internationale à la société de l'information d'aujourd'hui si nous ne voulons pas être privés de cette expertise croissante. Il n'en demeure pas moins que l'homme constitue le véritable véhicule du changement et le principal artisan de son efficience.

Le monde technologique est en constante évolution; sa maîtrise exige un effort continu de réajustement, d'adaptation et de progrès; à cet égard, un certain sentiment d'urgence a tendance à nous envahir. Par contre, il ne sert à rien de tout bousculer aveuglément; car ce n'est pas parce que l'on va vite que l'on progresse, mais plutôt parce que l'on procède dans l'ordre.

Rappelons-nous que l'état des finances publiques, à la grandeur de la planète, est aujourd'hui tel, que les énergies doivent être économisées au maximum, maximisées, et que les bons choix se doivent d'être faits, pour le plus grand bien de nos communautés routières respectives.

Ceci fait appel à la collaboration et prêche en faveur du transfert technologique. Mais il est nécessaire que ce transfert technologique soit bien planifié, bien arrimé aux besoins véritables de son milieu d'accueil, basé sur un bon ajustement entre le savoir-faire à transférer et la capacité du bénéficiaire à le recevoir. Ainsi il sera possible d'éviter un développement anarchique et inadapté à la réalité, dont les conséquences peuvent être néfastes ou pour le moins décevantes pour la communauté, et dont l'investissement serait peu rentable.

Le niveau de connaissance et d'expérience des divers intervenants, leur maturité en matière de prise de décision, la qualité de leurs relations humaines et leur capacité de communication peuvent faire la différence entre la réussite et l'échec en matière de transfert technologique et d'introduction du changement recherché.

La communication en général, et le transfert d'informations techniques en particulier, constituent toujours un élément majeur, sinon un préalable nécessaire, dans les relations de coopération qu'elles soient locales, nationales ou internationales. À cet égard, le domaine routier n'est guère différent.

Les besoins en matière d'expertise routière sont nombreux, notamment, mais non exclusivement, dans les pays en développement ou en transition économique.

Sur le plan pratique, il faut briser l'isolement des praticiens de la route, surtout dans les régions où il est difficile de rencontrer l'expert qui détient la solution technique.

Il ne s'agit pas ici nécessairement de réinventer la roue. Tous les pays qui ont construit ou ont géré des réseaux routiers ont, simplement par expérience, accumulé des connaissances et développé un savoir-faire important. C'est tout ce bagage d'expertise routière à l'échelle mondiale qui doit être rendu accessible pour ceux qui font face à des situations problématiques.

Le transfert d'informations et de connaissances routières a grand besoin des technologies nouvelles de communication que nous avons été en mesure d'apprécier durant ce séminaire, mais c'est par l'homme que cela se réalisera.

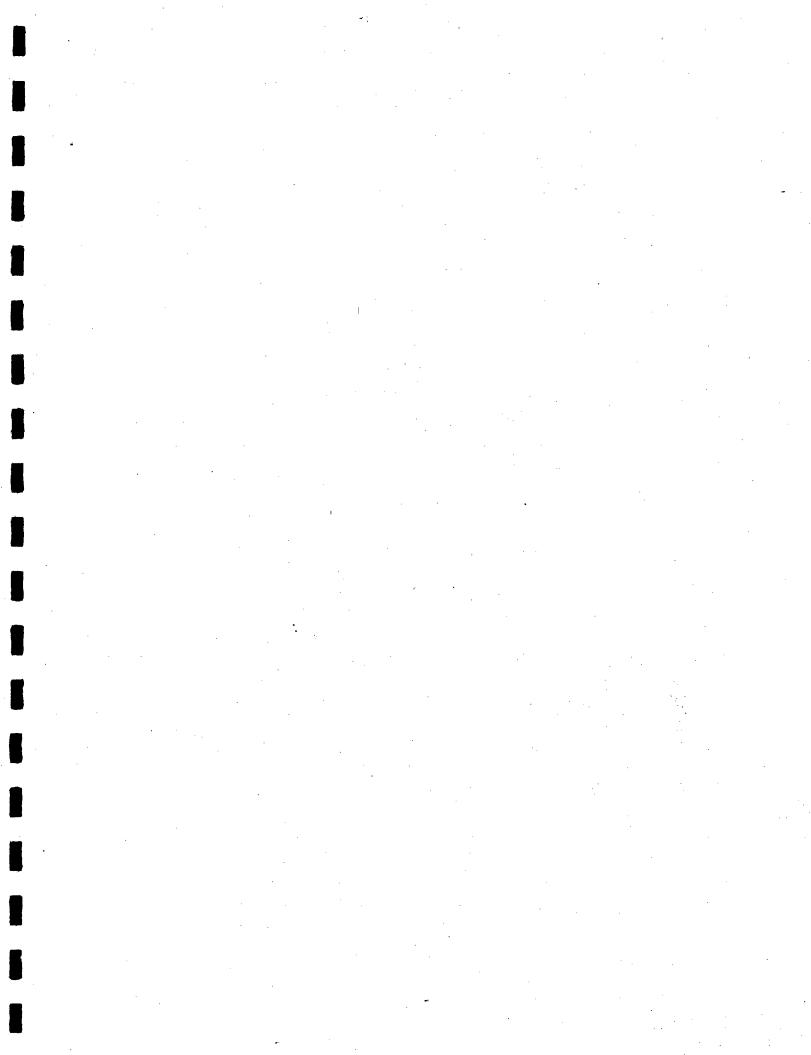
Loin de moi la prétention d'énoncer ici une nouvelle idée, de tracer une nouvelle voie. Plusieurs d'entre vous auront reconnu des pensées déjà exprimées lors des derniers congrès de la route ou encore lors de séminaires passés; j'ai cru bon de nous les rappeler.

L'homme est au coeur du processus de transfert technologique pour y demeurer, et nous devons nous en rappeler.

C'est pourquoi, en tant que président du Réseau mondial d'échanges, dont la mission est de promouvoir le transfert d'informations et de connaissances dans le domaine routier, je ne puis que vous exhorter à mettre tout en oeuvre pour favoriser la mise en contact des personnes qui ont des questions reliées au domaine de la route avec celles susceptibles de leur apporter des réponses.

Il est de notre ressort de donner à la communauté routière internationale tout le support dont elle a besoin en matière de transfert technologique et ce, pour le plus grand bien de nos sociétés respectives.

Je vous remercie de votre attention et encore une fois, félicitations aux organisateurs de ce séminaire.



Compte rendu de la deuxième réunion du Comité 3 des Échanges technologiques et du Développement

La deuxième réunion du Comité 3 de l'Association mondiale de la route (AIPCR) s'est tenue à Helsinki en Finlande les 3 et 4 juin 1996.

Au-delà de 25 membres du Comité ont participé à cette réunion qui se tenait dans les locaux du Finnish National Road Administration (Finnra).

Cette réunion s'est tenue à Helsinki pour permettre aux membres d'assister aux réunions du Réseau mondial d'échanges (conseil d'administration et assemblée générale des membres), de même qu'au séminaire international sur le transfert de technologie dans le domaine de la route et de la circulation.

Le président du Comité M. Chua Soon Poh de Malaisie a souhaité la bienvenue à tout le monde. Il a rappelé qu'à la première réunion du Comité à Paris à la fin janvier et début février 1996, cinq domaines d'action avaient été retenus et ces domaines d'action avaient par la suite fait l'objet d'un accord de principe de la part du Comité exécutif de l'AIPCR à la fin mars 1996.

L'ordre du jour pour la tenue de la présente rencontre est ensuite accepté tel que proposé.

Patrice Retour a alors fait un résumé des conclusions de la réunion du Comité exécutif pour les aspects touchant le Comité 3. En ce qui regarde notre programme de travail le C.E. s'est assuré de la cohérence des propositions d'action avec le thème et les objectifs du plan stratégique concernant le transfert de technologie. Le C.E. a souligné qu'il est essentiel dans le cadre du plan stratégique de donner des réponses aux PED/PET. Il en résulte une implication plus forte du C.E. dans les travaux des comités marquée par la présence d'un

coordinateur pour chaque thème. La réunion du C.E. a aussi permis de mettre en relief nos demandes de coopération vers les autres comités ainsi que celles présentées par les autres comités

M. Jean Pierre Tassé secrétaire générale du RME a ensuite fait le point sur les réunions qui venaient de se tenir à Helsinki concernant le RME. M. Raimo Tapio, directeur du Finnra a également rappelé les principales conclusions du séminaire de transfert de technologie.

Le séminaire a attiré plus de 120 participants provenant de 25 pays et a été très favorablement accueilli. L'un des intérêts de ce séminaire est qu'il s'est attaché aux questions et réalisations pratiques ainsi qu'aux éléments dont nous pouvons tirer parti et que nous pouvons mettre en oeuvre pour renforcer les échanges technologiques.

Le président est alors revenu au but de notre rencontre. Il a rappelé le document de travail (annexe 4 de la 1^{re} réunion) faisant état de l'essentiel de notre programme de travail mais qu'il faut élaborer davantage. L'objectif de la présente réunion est de mettre au point le programme détaillé des actions de notre Comité. Le programme devra bien identifier chacune des activités, avec un échéancier et l'identification de chaque produit final et son responsable. On devra également former les groupes de travail qui seront responsables des activités. Notre programme final sera transmis à la mi-juillet et présenté par notre coordinateur M. Fassi - Fehri lors de la prochaine réunion du C.E. en septembre prochain.

Avant que les membres se rassemblent en groupes de travail, nous avons eu une discussion générale sur les sous-thèmes retenus, à savoir:

- 1. technologie du transfert de technologie
- 2. financement de l'entretien sous contrainte budgétaire

- 3. renforcement des liens avec les organisations régionales / nationales
- 4. meilleure utilisation des moyens disponibles localement
- 5. investissements dans les transports routiers et le développement.

La réunion s'est ensuite poursuivie en atelier de travail selon les cinq sousthèmes. À l'issue des travaux des groupes qui ont duré tout l'après-midi de la première journée et ont débuté tôt le matin de la seconde journée, les animateurs de groupes ont exposé les résultats des débats devant l'ensemble du Comité et sollicité les avis. Il est notamment apparu, de façon manifeste, que les groupes de travail 1 et 3 se devaient de soutenir les autres groupes et de travailler avec eux en étroite collaboration. En outre, bien que le Comité 3 ait un rôle de leader à jouer dans les activités des groupes de travail 1 et 3, il semble que ce rôle peut être dévolu au Comité 6 pour ce qui est du groupe de travail 2 et au Comité 4 pour ce qui est du groupe de travail 5. La question de savoir quel comité doit avoir un rôle de leader dans les activités du groupe de travail 4 reste à résoudre. Pour ma part, je fais parti du groupe de travail 1, portant sur la détermination de nouveaux moyens de transfert de technologie, c'est-à-dire, technologie du transfert de technologie dont l'animatrice est madame Milagros Couchoud, d'Espagne.

Résultats des travaux des groupes.

Les divers groupes de travail ont dressé des programmes assez impressionnants voir même un peu écrasants. Chacun d'entre eux a élaboré un programme ambitieux comprenant 15 thèmes principaux, subdivisés en actions spécifiques. Nombre de ces actions portent sur la rédaction de documents, de synthèses, de rapports, de guides e autres documents écrits ou encore sur l'organisation de réunions, séminaires ou ateliers de travail.

L'un des thèmes qui revient sans cesse a trait au renforcement des liens avec les 25 pays en développement et les pays à économie en transition. Les groupes de travail ont élaboré des plans visant à mieux apprécier les besoins de ces pays, à les aider à tirer parti des possibilités technologiques du monde entier, et à renforcer leur aptitude à utiliser cette technologie dans leur propre pays. Certains des plans préconisent l'instauration de liens plus étroits avec les organisations régionales dont les PED/PET sont membres. Le groupe de travail 3 a spécifiquement lancé un appel sollicitant le concours de tous dans l'identification de membres de ces pays qui seraient prêts à participer aux activités de l'AIPCR. Le Comité 3 a fortement besoin de l'engagement de membres de tels pays et il en va de même pour la plupart des autres comités de l'AIPCR. D'ailleurs, l'AIPCR dispose d'un fonds spécial destiné à contribuer aux frais de déplacement des membres de ces pays.

Après examen de la totalité des programmes, le président a demandé aux groupes de travail de réétudier attentivement leur programme de travail pour s'assurer qu'ils ne soient pas trop ambitieux compte tenu notamment du caractère bénévole de nos implications. Chaque animateur de groupe devra donc compléter son programme de travail d'ici le 21 juin 1996 au plus tard.

Le comité a également identifié des membres correspondants pour les autres comités de l'AIPCR qui avait exprimé le désir de travailler avec le C-3.

Enfin un calendrier des prochaines réunions a été établi. La prochaine rencontre aura lieu en février 1997 dans un pays à déterminer d'Amérique du Sud (et ce malgré l'invitation pressante et faite en haut lieu de la part de l'Italie); cette rencontre sera organisée par l'Espagne. La quatrième rencontre se tiendra à Manchester en Angleterre en novembre 1997 conjointement avec le British National Road Congress et des réunions d'autres comités de l'AIPCR, comme cela s'était produit en novembre 93 à Brighton. Au cours des discussions, j'ai fait

part de l'invitation de tenir une prochaine rencontre au Québec en relation avec le RME et l'AIPCR-Québec. Ma proposition n'a pas été retenue et a été principalement rejetée de la part du représentant de l'AIPCR. Je pense que pour connaître un peu plus de succès, il faudrait que la démarche soit reprise en haut lieu; les dates et les endroits pour 1998 ne sont pas encore arrêtés.

Commentaires

Cette dernière réunion, tout comme la première tenue à Paris fin janvier - début février, a été entièrement consacrée à la définition du programme d'activité du Comité pour les 3 prochaines années, c'est-à-dire, jusqu'au Congrès mondial de Kuala Lumpur en octobre 1999. Malgré tous les efforts qui y ont été consacrés durant ces deux réunions, il faut admettre que notre programme d'activités n'est pas encore finalisé. En effet, il faut maintenant que les animateurs des divers groupes, de retour dans leurs pays respectifs, terminer le plus rapidement possible la réflexion et décide de la structure des activités avec échéancier, nature du produit, responsable, etc...

Je dois dire que les discussions de cette réunion d'Helsinki m'ont laissé un peu perplexe. Tout d'abord on peut souligner que l'organisation physique des locaux n'était pas adéquate pour le travail en groupe. En effet, cinq groupes de travail qui se réunissent en même temps dans la même salle, ce n'est pas l'idéal.

Ensuite, peut être que l'arrivée de nombreux nouveaux membres au sien du Comité, y compris le président et les deux secrétaires, explique le manque de rigueur et d'orientation dans les discussions. Si bien que chacun y allait de nombreuses propositions souvent inadéquates et parfois assez farfelues. Certaines propositions manquaient nettement de réalisme et il devenait très difficile d'en imaginer leur faisabilité. À l'exception des cinq thèmes que nous avions sur la table, il semblait que tout était possible. Cette situation a donné lieu à un déluge

de souhaits et de bonnes intentions sans approche critique. Il m'a semblé que le président n'était pas en mesure ou ne désirait pas garder le contrôle de la réunion, s'en remettant à deux secrétaires un peu dépassés. Il faut toutefois souligner que le secrétaire anglophone a essayé à quelques reprises de remettre le train sur ses rails, en reformulant les propositions en vue de faire des consensus.

Il s'est donc agit d'une réunion de travail assez pénible et en générale improductive. Il faut donc espérer que les animateurs arrivent à mettre de l'ordre dans toutes ces idées et parviennent à formuler un plan de travail pour chaque groupe qui soit réaliste, cohérent, qui réponde aux besoins et tiennent compte des propositions déjà exprimées lors des deux enquêtes et par l'ancien Comité.

ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR REUNION C3 -AIPCR Helsinki, Finlande 3 et 4 juin 1996

3 juin 8h30 Début de la réunion - présentation des membres Résumé des conclusions de la réunion du comité exécutif, et des recommandations. Approbation du compte-rendu Résumé des réunions RME et Transfert de technologie. 9h30 Objectifs, organisation et ordre du jour de la réunion « Finaliser le programme de travail du comité C3 » 9h45 Discussion générale concernant les 5 thèmes préparatoires de travail diffusés avec le compte-rendu Cette discussion sous forme de « brainstorming » concernera ces 5 thèmes et donnera l'occasion à tous les membres du comité d'échanger leurs idées et opinions sur le sujet. Le comité procédera à la composition des ateliers par thème de travail. Les présidents-animateurs de ces ateliers seront désignés par le président du comité. 11h30 Définition de la charge de travail pour chaque membre des ateliers. 12h00 Déjeuner en groupe. 13h30 Réunion des ateliers. Elaboration d'un plan d'action pour les 4 prochaines années. Définition précise des productions et des points d'étape. Clarification des responsabilités, et identification des partenaires et des activités correspondantes. 16h30 Synthèse: Comment faire? Questions, problèmes.

17h00

Fin de la première journée.

Soirée libre.

4 iuin

08h30

Synthèse des travaux de la première journée, Présentation des réflexions des ateliers.

Chaque atelier disposera de 30 minutes pour présenter ses recommandations au comité et recueillir son avis.

L'objectif du comité sera de parvenir à un consensus ce qui doit être produit par chaque atelier.

Identification d'autres membres du comité qui pourraient participer et contribuer au travail des ateliers.

11h00

Divers:

Dates et lieux des futures réunions (au moins en 1997).

Autres activités de l'AIPCR.

Annonces des nouveaux membres.

12h00

Fin de la réunion.

Déjeuner libre.

ANNEXE 2

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE DES COMITES AIPCR (1996-1999)

DRAFT WORK PROGRAMME
OF PIARC COMMITTEES (1996-1999)

70/03/1996

THEME 6 - TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

TOPIC AREA 6 - TECHNOLOGY TRANSFER

C3 - Echanges technologiques et Développement / Technological Exchanges and Development

1 - Technologie du Transfert de Technologie <i>l 1 - Technology of T²</i> [6.2 + 6.3]			
a) Recommandations établies en coopération avec le Conseil d'Administration du RME pour évaluer l'efficacité du RME	a) Develop specific recommendations in co-operation with WIN Board of Directors to evaluate WIN effectiveness		
b) Promotion du RME et de ses noeuds	b) Promote WIN and its nodes		
c) Evaluation des productions de l'AIPCR (manuels, catalogues, etc.) et aide à l'AIPCR pour l'usage du "Web" d'Internet	c) Evaluation of PIARC outputs (manuals, catalogues, etc.) and assist PIARC in using WWW		
d) Recommandations pour la diffusion de l'information	d) Guidelines for transmitting information		
e) Approches adaptées en matière de transfert de technologie dans les PED/PET	e) Appropriate T ² approaches reaching DC and EIT		
2 - Financement de l'entretien sous contrainte budgétaire / 2 - Financing Maintenance under Budget Constraints [2.1 + 5.2 + 6.4 + (6.6 + 6.7)]			
f) Mettre au point une "valise" qui précise l'importance de l'entretien pour ceux qui attribuent les moyens dans les PED/PET	f) Develop a package directed at resource allocators (Min. of Finance and Parliament) in DC and EIT which identify the importance of maintenance		
g) Identification des meilleurs savoir-faire et mise au point de méthodes pratiques pour faciliter le financement de l'entretien sous contrainte budgétaire Coopération avec les institutions internationales de financement + C6 + C9	g) Identify best practices and develop practical methodologies for facilitating the funding of maintenance in a constrained budget Co-operation with IFI + C6 + C9		
3 - Faciliter des liens plus étroits avec des organisations régionales/nationales / 3 - Facilitate Stronger Links with Regional/National Organizations [6.1 + 6.2 + 6.3]			
h) Plus grande participation des PED/PET dans les activités de l'AIPCR (réunions, membres correspondants, etc.)	h) More participation of DC/EIT representatives in PIARC activities (meetings, corresponding members, etc.)		
i) Lien permanent entre PED/PET et le C3 (lettre de liaison)	i) Permanent Link DC/EIT with C3 + Newsletter		
j) Faciliter l'identification des besoins prioritaires des PED/PET	j) Facilitate identification of DC/EIT priority needs		
k) Encourager des groupes régionaux de Directeurs des Routes	k) Support regional groups of Road Directors		
I) Echange de plans stratégiques, services et produits entre l'AIPCR et des organisations régionales/nationales	I) Exchange strategic plans, services and outputs between PIARC and regional / national organizations		
4 - Meilleur usage des moyens disponibles localement / 4 - Better Use of Local Resources [1.1 + 5.1 + 5.2 + 5.4]			
m) Identifier et promouvoir les bonnes pratiques pour la construction, l'entretien et l'exploitation des routes en utilisant les moyens locaux (construction à base de main-d'oeuvre, entrepreneurs locaux, matériaux locaux, etc.)	m) Identify and promote options and appropriate approaches for the construction, maintenance and operation of roadways using local resources (labour-based and intermediate equipment activities, local contractors, materials, etc.)		
n) Aménagements institutionnels pour les mettre en oeuvre	n) Institutional processes to successfully adapt and deploy such use		

C3 - Echanges technologiques et Développement / Technological Exchanges and Development (suite / continued)

	pement / 5 - Road Transport Investment and Development + 5.3]
o) Repérer des outils économiques pour établir des priorités et montrer les avantages de ces routes	o) Identify economic analysis tools to prioritize and show the benefit of these roads
p) Méthodologies simples de gestion des routes d'accès	p) Identify simple methodology to manage "feeder" roads
q) Etudes de cas d'adaptations institutionnelles pour les routes rurales	q) Institution building case studies for rural roads (Symposium on regional basis)
r) Identification de cas exemplaires dans lesquels les investissements routiers ont conduit à améliorer l'économie nationale, et les raisons de ces succès (avec C9)	r) Identify "success stories" in which road investment has lead to improve national economy and why (with C9)
G3<	S>CX
C4 - Transport et mobilité : lien avec le développement économique	C4 - Transport and Mobility: Link with Economic Development
C4 - Qualité de service approprié (routes à faible trafic)	C4 - Appropriate quality of service (low volume roads)
C9 - Nouvelles possibilités de financement	C9 - New options for financing
C10 - Transport et développement urbain	C10 - Transport and urban development
C10 - Intermodalité	C10 - Intermodalism
C10 - Gestion de la circulation et qualité de service	C10 - Traffic management and quality of service
C13 - Identification de la nature des questions de sécurité dans les PED/PET et des contre-mesures pour y faire face (Manuel)	C13 - Identify the nature of road related safety problems in DC and EIT as well as counter-measures to address them (Handbook)

ANNEXE 3

NOTE SUR LA COOPERATION ENTRE COMITES OU AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Généralités

Lors des premières réunions des Comités, des groupes de travail pour des domaines de travail spécifiques ont été créés et des coopérations avec d'autres Comités ou organisations ont été proposées ; ces propositions ont été fortement soutenues par les coordinateurs de thèmes. Il y a aujourd'hui 16 Comités AIPCR, environ 80 groupes de travail, 310 actions et approximativement 150 "collaborations" dans ces Comités!

Afin d'assurer un programme de travail définitif réaliste et pour que les Comités puissent centrer leurs activités sur les objectifs définis dans le Plan stratégique, chaque Comité, lors de sa deuxième réunion, doit réviser le programme de travail proposé et se mettre d'accord sur une proposition finale <u>allégée</u> de son programme de travail, mettant en évidence toutes les coopérations sur lesquelles il y a consensus.

Le programme de travail révisé sera expédié aux coordinateurs de thèmes concernés à la fin du mois de juin 1996. Les coordinateurs soumettront en juillet, aux membres du Comité exécutif, un rapport sur le programme de travail définitif des Comités, pour approbation lors de la réunion du Comité exécutif de septembre 1996.

Le but de cette note est de montrer quelques exemples de modes (ou méthodes) de coopération avec d'autres Comités ou organisations afin d'aider chaque Comité à établir des coopérations actives et pratiques. Les exemples listés ne sont ni restrictifs, ni obligatoires, mais ils sont fournis comme base de discussion pour les Comités.

La coopération sera initiée sous l'autorité des Présidents de Comités qui devront informer les coordinateurs de thèmes concernés. Ces derniers leur fourniront l'aide nécessaire et assureront le suivi des actions. Lorsque qu'une question ne pourra être résolue par les Présidents de Comités, les coordinateurs agiront dans ce cas en tant que médiateur.

Les points suivants doivent être discutés pour créer des coopérations pratiques :

- 1. identifier les groupes de travail avec lesquels coopérer ;
- 2. clarifier les rôles et fonctions des Comités (groupes de travail) concernés,
 - dans certains cas, il peut être utile de désigner un groupe leader,
- pour certains sujets, il peut être nécessaire de créer un groupe indépendant composé de membres de plusieurs Comités ;
- 3. coordonner les activités des Comités (groupes de travail) concernés.

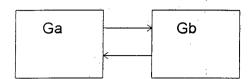
Il faut noter que chaque groupe de travail doit préciser les productions attendues et un calendrier pour chaque production. Les productions peuvent être un court rapport, une communication, une étude de cas, un article dans "Routes/Roads", une note d'information, un rapport AIPCR, un séminaire, une expérience, une formation, etc.

Il faut également insister sur le fait qu'une grande partie des activités des groupes de travail peut être assurée par courrier ou téléphone, fax, courrier électronique, etc.

Méthodes de coopération

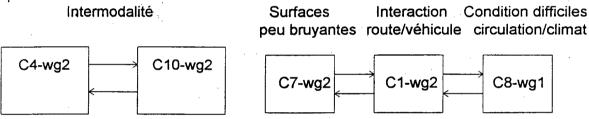
Différentes méthodes de coopération peuvent être envisagées. Il n'y a pas de règle fixe de coopération, les méthodes pouvant changer selon les caractéristiques et les objectifs des activités. Il doit toujours y avoir une certaine souplesse.

1. Groupes indépendants travaillant en parallèle

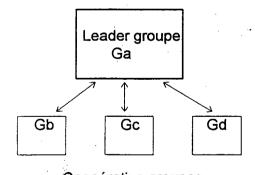


- Ces groupes peuvent avoir des productions différentes.
- Echange d'informations entre les membres et/ou par correspondance.
- Coordination des activités des groupes et éviter les duplications.
- Une coopération entre plus de deux Comités est également possible.

exemple:

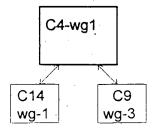


2. Un groupe leader et d'autres groupes coopérants

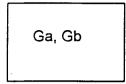


- Coopérative groupes
- Le groupe leader a de nombreuses productions.
- Les groupes coopérants fournissent les informations nécessaires au groupe leader.
- Quelques membres des groupes coopérants peuvent se joindre au groupe leader.

exemple : transport et mobilité liés au développement économique

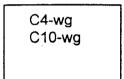


3. Un groupe commun créé par deux ou plusieurs Comités



- Deux ou plusieurs Comités créent un groupe de travail commun.
- Des membres des Comités concernés se joignent au groupe commun.
- Le groupe commun réalisent certaines productions.

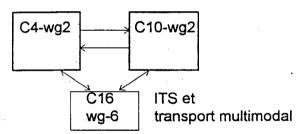
exemple : transport de marchandises



Note - Les méthodes de coopération peuvent être une combinaison de deux ou plusieurs méthodes comme suit :

exemple:

intermodalité



Dans ce cas, il faut également décider s'il y a deux leaders ou pas.

ANNEXE

Pour mémoire, extrait du Guide bleu (page 14) concernant la structure des Comités.

La souplesse dans l'organisation des Comités est utile.

Par exemple, chaque Comité peut éventuellement organiser des Groupes de travail pour des sujets donnés. Plusieurs méthodes de travail devraient être développées afin de faciliter les activités des groupes de travail :

- déléguer au maximum la conduite des études aux groupes de travail;
- inviter des spécialistes et/ou experts à participer aux groupes de travail pour la durée d'études particulières; ces personnes sont appelées membres associés et sont désignées par les Présidents des Comités;

13/05/1996

 utiliser une structure souple de groupe de travail pour créer des liens entre les Comités et d'autres organisations. Les Comités peuvent profiter d'occasions appropriées pour inviter les membres d'autres Comités et organisations à participer aux groupes de travail, ou bien pour former un groupe de travail conjoint. Les collaborateurs potentiels sont les associations régionales, les organisations d'usagers de la route, les organisations représentant d'autres modes de transport et de transport en commun, les organisations s'occupant de la planification urbaine et régionale, de la sécurité et de l'environnement, etc.

Domaines de travail provisoires et coopérations avec d'autres Comités et organisations

Thème	Comité	Domaine de travail	Coopération
I	C1	1. Méthodes et appareils de mesure des	CEN/ISO, FEHRL, Banque
		caractéristiques de surface	mondiale, SHRP, EEC,
			fabricants de pneumatiques
		2. Interaction route/véhicule	FISITA, fabricants de
			pneumatiques, OCDE, C7,
			C8, C12, IIC
		3. Performances des techniques routières disponibles	C7, C8
		4. Caractéristiques de surface et qualité	C13, associations d'usagers,
		d'usage des chaussées	experts légaux, C6, C7, C8, CEN, AIT
	C7	1. Revêtements minces en béton	
	H.	2. Chaussées peu bruyantes	<u>C1</u>
		3. Chaussées composites	C8
		4. Recyclage	<u>C14</u>
		Routes économiques	<u>C3</u>
		5. Coût sur toute la durée de service	C8, <u>C9</u>
}		6. Evaluation et entretien	
		* Méthodes de dimensionnement et	<u>C3</u>
		catalogues	
1		* Chaussées aéroportuaires	C1, C8
		* Chaussées en béton sur les ponts	C11
	C8	1. Choix des matériaux et conception des	OCDE, C1, C12
		chaussées pour des conditions difficiles	
		de circulation et/ou de climat	
		2. Recyclage des chaussées en service et	C3, C7, <u>C14</u>
		matériaux secondaires	
		3. Performance sur toute la durée de	C7, C9
		service	
		4. Liants modifiés : techniques et mélanges	
		5. Qualité	<u>C15</u>
	·	6. SHRP « Superpave »	SHRP
		* Applications spéciales (ports, aéroports)	<u>C1, C7</u>
		* Qualité des bitumes dans les pays en	<u>C3</u>
	,	développement et en transition	
		* Techniques "à froid"	<u>C14</u>
	Cia	* Granulats et développement durable	<u>C7</u>
	C12	1. Conception et construction	
		2. Modification des remblais et talus	
		3. Amélioration des sols	
		4. Remblais avec déchets	<u>C14</u>
		5. Mouvements de l'eau	C7, C8
		6. Gestion des risques des ouvrages	G2
	L <u>_</u>	existants	

^{*} __ coopérations possibles qui n'ont pas encore été mentionnées par les Comités

Thème	Comité	Domaine de travail	Coopération
II	C5	1. Transport de matières dangereuses	OCDE
		2. Incendies dans les tunnels	AITES
		3. Sécurité de la circulation dans les	C1, C13, CIE
		tunnels	
		4. Emissions gazeuses et ventilation	C14
		5. Réduction du coût d'exploitation	
·	C6	1. Niveau de service défini à partir du	C15
		point de vue de l'usager	
		2. Mesures des performances et	C15, OCDE, C7, C8, C6-1
	 - 	comparaisons - Systèmes de gestion de	
		la qualité de l'entretien routier	·
		3. Marchés d'entretien (comment établir	C3, Banque mondiale
		des références pour les marchés ?) (en	
		régie/à l'entreprise)	·
		4. Gestion du réseau routier -	C1, C3, C5, C7, C8, C9,
		Programmation et budget	C11, C15, projet HDM-IV
			(Banque mondiale)
		5. Formation pour l'entretien	C3, G1, RME, Banque
			mondiale, Institut
		·	panaméricain, OCDE
		6. Comment présenter le budget d'entretien	C3, C4, C9, C6-1, C6-2,
		aux décideurs ?	C6-4
	C11.	1. Techniques de renforcement et de	<u>G2</u>
		remise en état	
		2. Gestion des ponts post-contraints	
		3. Durabilité des ouvrages	
		4. Adaptation des ponts aux changements	
	•	de demandes socio-économiques	
		5. Utilisation de matériaux innovants pour	AIPC
		la construction et la réparation des ponts	·
	·	6. Evaluation des risques et de la fiabilité	AIPC, C5, C6, G2
		des ponts	
	G2	1. Mise à jour du rapport complet du G2	C11, C12
		2. Tenue de séminaires G2	Organisations régionales
			(REAAA, IPC, etc.), ONU
			(IDNDR), C11, C12
		3. Recensement des codes et directives	AIPC, CEN, C5, C11, C12
			organisations nationales
		·	(AASHTO, JRA, etc.)
		4. Anticipation et gestion des situations de	UATI, Organisations
		crise	régionales (REAAA, IPC,
			etc.), ONU (IDNDR)

^{*} __ coopérations possibles qui n'ont pas encore été mentionnées par les Comités

Domaines de travail provisoires et coopérations avec d'autres Comités et organisations

Thème	Comité	Domaine de travail	Coopération
III	C4	1. Transport et mobilité - Lien avec le	OCDE, Banque mondiale,
		développement économique	C3, C9, C10
		2. Intermodalité	UITP, VIC, IRU, IATA,
			C10, GT sur transport de
			marchandises, C16
		3. Qualité de service appropriée aux	DREO, Banque mondiale,
		moyens disponibles	OCDE, C3
		4. Gestion de la circulation	C9, C16
		Tarification et effets sur la mobilité	
		5. Environnement et consultation du public	
	C10	1. Transport et développement urbain	C3, C4, Associations des
			grandes villes, Banque
			mondiale
	* .	2. Intermodalité	C3, C4, C16, UITP,
			Associations des grandes
i ·	٠		villes
		3. Gestion de la circulation et qualité de	C3, C16
		service	
	•	4. Environnement et consultation du public	C9, C14
		5. Responsabilité des différents acteurs	
	C4 & C10	Transport de marchandises	C9, C14, C16, UE, OCDE,
			IRU, UIC, AIPCN, WTO
]	C14	1. Environnement et politiques de	Banque mondiale, OCDE,
		transport	C4, C9, C10, C15
		2. Environnement, paysage et conception	C4, C10
	1	3. Environnement et réalisation des projets	C7, C8, C12
		4. Environnement et routes existantes	C4, C6, C10, C16
		5. Concertation et participation	C6, C9, C10, C15

^{*} __ coopérations possibles qui n'ont pas encore été mentionnées par les Comités

Thème	Comité	Domaine de travail	Coopération
IV	C13	1. Politique de sécurité	C16
_ ,		2. Evaluation des mesures de sécurité	
	·	3. Audits de sécurité	
1.		4. Normes de conception	C4
		5. Manuel de sécurité routière	C3, Banque mondiale
i		6. Sécurité et transport intelligent	C16
		* Sécurité des transports de marchandises	C4, C10
		* Classification routière	OCDE
		* Facteurs humains	OCDE
		* Caractéristiques de surface et sécurité	Cl
	C16	1. TM & IS: fonctions et spécifications	
	010	2. TM & IS: performances fonctionnelles	
		3. TM & IS: impacts socio-économiques	C9
		4. Partenariat public/privé ou public/public	C15.
		et liaisons	
		5. ITS & implications sur la sécurité	C13
		6. ITS & transport multimodal	C4, C10
		* Communication sur les ITS	Commission de la
		Communication sur les 113	Terminologie
V	C9	1. Recouvrement des coûts par une	C16
[]		politique de tarification	
		2. Nouvelles méthodes de financement des	Banque mondiale, OCDE,
		infrastructures routières	IRF, C3,C16
		3. Nouveaux développements des	C4, C14, C10
		méthodes et modèles d'évaluation	01, 011, <u>010</u>
		économique	·
	C15	Restructuration du secteur routier	Banque mondiale, OCDE,
		,	C6
		2. Systèmes de qualité et amélioration de	C12, <u>C6, C8</u>
		l'efficacité	,
		3. Développement d'outils de mesure de	OCDE, <u>C6</u>
		l'efficacité	
		4. Allocation efficace des ressources	C6, C9, C16
VI	C3	1. Technologie du transfert de technologie	RME
	:	2. Financement de l'entretien sous	C6, C9, Institutions
		contrainte budgétaire	internationales de
			financement, C15
		3. Faciliter des liens plus étroits avec des	Organisations
		organisations régionales/nationales	régionales/nationales
		4. Meilleur usage des moyens disponibles	
		localement	
		5. Investissement dans les transports	C4
		routiers et développement	
		* Sécurité	C13
		* Financement	C4, C9

^{*} __ coopérations possibles qui n'ont pas encore été mentionnées par les Comités

ANNEXE 4

```
Président
```

MALAISIE

Secrétaire(s)

ETATS-UNIS

FRANCE

Membre(s)

LLEMAGNE

Dato' Ir. CHUA SOON POH
Director General
Malaysian Highway Authority
Wisma Lebuhraya,
Km. 6, Jalan Serdang - Kajang
43000 KAJANG
SELANGOR DARUL EHSAN
MALAISIE
Téléphone: (60) 3 837 31 11
Fax / Télex (60) 3 837 53 66

Mr. Joseph TOOLE
Director
Office of Technology Applications
Federal Highway Administration
400, 7th Street SW. (HTA-I)
WASHINGTON, D.C. 20590
ETATS-UNIS

Téléphone : (1)202-366-9218 Fax / Télex 1-202-366-8518

M. Jean-Philippe LANET ISTED 6, rue de Talleyrand 75007 PARIS FRANCE

Téléphone : (33) 44 18 63 93 Fax / Télex (33) 45 55 72 82

Mr. K. GRÜNING
Dipl.-Ing
Kreditanstalt für Wiederaufbau
Fachbereich Bau und Verkehr
Palmengartenstrasse 5-9
60325 FRANKFURT
ALLEMAGNE

Téléphone : (49)(069)74 31 27 67 Fax / Télex (49)(069)74 31 29 44

mbre(s) USTRALIE

Mr. Geoff YOUDALE
General Manager
Technology Development Branch
Roads and Traffic Authority NSW
P.O. Box K198
HAYMARKET NSW 2000
AUSTRALIE.
Téléphone: (61)2-662 57 82

Téléphone : (61)2-662 57 82 Fax / Télex (61)2-662 51 33

M. M. SERVRANCKX
Directeur Finances et Budget
Centre de Recherches Routières
42, boulevard de la Woluwe
1200 BRUXELLES
BELGIQUE

Téléphone : (32)(2) 775 82 50 Fax / Télex (32)(2) 772 33 74

M. D. ZWAENEPOEL
Co-ordinator Externe Betrekkingen
Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap
Departement Leefmilieu en Infrastructuur
Secretariaat-Generaal
Simon Bolivarlaan 30
WTC 3 - 27e verdieping
B-1210 BRUSSEL
BELGIQUE
Telephone: (32)(2) 208 52 86

Téléphone : (32)(2) 208 52 86 Fax / Télex (32)(2) 208 52 95

M. Silvio F. MOURAO
Eng.
DNER/DrDTC-IPR/DCTeC
Rodovia Presidente Dutra, km 163
RIO DE JANEIRO/RJ
CEP:21240-000
BRESIL
Téléphone: (55)(21) 371-5885
Fax / Télex (55)(21) 371-8133

GIQUE

esti

lembre(s)

CANADA-QUEBEC

) ANEMARK

ESPAGNE

ETATS-UNIS

M. Maurice TRUCHON
Ing.-Economiste
Centre québécois de Transfert
de Technologie routière
Ministère des Transports du Québec
700 boul. René Lévesque Est, 21e étage
QUEBEC (QUEBEC) G1R 5H1
CANADA-QUEBEC

Téléphone : (1)(418) 644 14 92 Fax / Télex (1)(418 646 23 43

Mr Erling RASK
Export Manager
ROAD DIRECTORATE
Niels Juels Gade 13
Postbox 1569
1020 COPENHAGEN K
DANEMARK

Téléphone : (45)33 93 33 38 Fax / Télex (45)33 32 21 07

Dr. Angel LACLETA MUNOZ Reina Mercedes 17 28020 MADRID ESPAGNE

> Téléphone : (34)(1) 553 1030 Fax / Télex (34)(1) 553 1030

Mile Milagros COUCHOUD
Centro de Estudios y Experimentacion
de Obras Publicas (CEDEX)
Alfonso XII, 3 y 5
28010 MADRID
ESPAGNE

Téléphone : (34)1 335 72 52 Fax / Télex (34)1 335 72 49

Mr. King W. GEE
Director
Office of International Programs
400, 7th Street SW., Room 3317
WASHINGTON, D. C. 20590
ETATS-UNIS

Téléphone : (1)-202 366 0111 Fax / Télex (1)-202 366 9626 bre(s)

NLANDE

Mr Raimo TAPIO
Deputy Director
FINNISH NATIONAL ROAD ADMINISTRATION
P.O. Box 33
FIN-00521 HELSINKI
FINLANDE
Téléphone: (358)0-1487 2204

Téléphone: (358)0-1487 2204 Fax / Télex (358)0-1487 2775

Mme Michèle CYNA ENPC 28, rue des Saints Pères 75007 PARIS FRANCE

Téléphone : (33)(1) 44 58 27 01 Fax / Télex (33)(1) 44 58 27 06

Mr Michel RAY SCETAUROUTE/TRANSROUTE 11, avenue du Centre Saint-Quentin-en-Yvelines 78286 GUYANCOURT CEDEX FRANCE

Téléphone : (33)1 30 48 44 78 Fax / Télex (33)1 30 48 48 92

Mr. Tamas NAGY
Head of Division
Directorate of Road Management
and Co-ordination
Fényes Elek St. 7-13
H-1024 BUDAPEST
HONGRIE

Téléphone : (36)1 175-0659 Fax / Télex (36)1 155-6885

Mr Aharon EINSTEIN
Eng. M. SC.,
Deputy Director Development
PUBLIC WORKS DEPARTMENT, H.Q.
P.O. BOX 13198
JERUSALEM, 91131
ISRAEL

Téléphone : (972)-02 847 514 Fax / Télex 972-02 847 926

.

ANCE

YGRIE

MEL

lembre(s)

ISRAEL

Mr Joseph M. KOP M. Sc. Deputy Director Planing & Design. PUBLIC WORKS DEPARTMENT, H.Q. P.O. BOX 13198 JERUSALEM, 91131 **ISRAEL** Téléphone : (972)-02 847 513

Fax / Télex (972)-02 847 407

/TALIE

M. Célestino TRANI Prof. Inq. Università degli Studi Via Ferruccio Busoni, 5 20137 MILANO ITALIE

JAPON

Téléphone: (39)(2) 551 86 709 Fax / Télex (39)(2) 550 14 508

Mr. Yukihiko SUMIYOSHI Dr. of Ing. Executive Counsellor Nippon Steel Corporation 2-6-3 Otemachi Chiyoda-ku T0KY0-100 **JAPON**

Téléphone : (81)3 32 42 41 11 Fax / Télex (81)3 32 75 56 36

Dr. bin Omar WAHID JKR HEADQUARTERS MALAYSIA Jalan Sultan Salahuddin 50582 KUALA LUMPUR MALAISIE

PWD - OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL

M. Ahmed HAKIMI Directeur général du Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes 25, rue d'Azilal BP 13389 CASABLANCA MAROC

Téléphone : (212)(2) 30 27 91 Fax / Télex (212)(2) 30 15 50

MALAISIE

MAROC

embre(s)

RVEGE

AVS_RAS

AYS-BAS

POLOGNE

RTUGAL

Mr. Kjell LEVIK
Civil Engineer
Director of Operations Technology Dpt
Norwegian Public Roads Administration
P.O. Box 8142 Dep
N-0033 OSLO
NORVEGE
Téléphone: (47)22 07 35 00
Fax / Télex (47)22 07 32 65

Mr. Th. MICHELS
Ir.
Stichting CROW
PO Box 37
NL-6710 BA EDE
PAYS-BAS
Téléphone: (31)(318) 62 04 10
Fax / Télex (31)318 62 11 12

Mr R. VAANDRAGER
DHV Consultants BV
Infrastruture and Transport
P.O. Box 1399
NL-3800 BJ AMERSFOORT
PAYS-BAS
Téléphone: (31)33 468 25 00
Fax / Télex (31)33 468 26 01

Mr. Henryk ZOBEL
Professor
Deputy Director of the Institute
of Roads and Bridges
Warsaw University of Technology
al. Armii Ludowej 16
00-637 WARSZAWA
POLOGNE
Téléphone: (48) 22 25 35 72/90 75
Fax / Télex (48) 22 25 89 46

Mr Rui Manuel E. Costa MANTEIGAS
Engenheiro Civil
JAE DS EMPRENDIMENTOS CONCESSIONADOS
JAE Praça da Portagem
2800 ALMADA
PORTUGAL
Téléphone: (351) 1 294 7100
Fax / Télex (351) 1 294 2328

```
embre(s)
```

REPUBLIQUE TCHEQUE

COUMANIE

OYAUME-UNI

LOVÉNIE

Mr. Ivan RACEK
Ingénieur en Chef
Stavby silnic a zeleznic, a. s.
Narodni 10
113 16 PRAHA 1
REPUBLIQUE TCHEQUE
Téléphone: (42)(2) 24 91 30 83
Fax / Télex (42)(2) 24 91 30 49

M. Vasile GHITA
Directeur
Administration Nationale des Routes
38, Dinicu Golescu Blvd, Et. 8
77113 BUCAREST 1
ROUMANIE
Téléphone: (40)1 637-40 01
Fax / Télex (40)1 312 09 84

Mr R.C. PETTS
INTECH ASSOCIATES
53 The Park
GREAT BOOKHAM
SURREY KT23 3LN
ROYAUME-UNI
Téléphone: (44) 1372 458 955
Fax / Télex (44) 1372 458 955

Mr C. ELLIS

Overseas Development Administration

94 Victoria Street

LONDON SWIE 5JL

ROYAUME-UNI

Téléphone: (44) 171 917 0542

Fax / Télex (44) 171 917 0072

E. Mail: eng 0 cc. NS 4 @ oda. gfnel.g og uk

Mr Peter PENGAL
M. Sc., B.Sc. CE,
Assistant Director
DIRECKCIJA RS ZA CESTE
Dunajska 48
1000 LJUBLJANA
SLOVÉNIE
Téléphone: (386)(61) 1324-222
Fax / Télex (386)(61) 319-995

Tembre(s)

EDE

IIRQUIE

PCR / PIARC

NQUE MONDIALE

SEAU MONDIAL D'ECHANGES

Mr. Christer MANSJÖ SweRoad Box 4202 S-171 04 SOLNA SUEDE Téléphone : (46)(8) 757 69 90 Fax / Télex (46)(8) 29 46 89

Mr. Dinçer YIGIT
BAYINDIRLIK VE ISKAN BAKANLIGI
Karayollari Genel Müdürlügü,
Yücetepe
06100 ANKARA
TURQUIE
Téléphone: (90)(312) 425 2343
Fax / Télex (90)(312) 418 6996

M. Patrice RETOUR
Secrétaire général adjoint
AIPCR / PIARC - LCPC
B.P. 19
F-44340 BOUGUENAIS
FRANCE
Téléphone: (33)(1) 47 96 81 20
Fax / Télex (33)(1) 49 00 02 02

Mr. A. TALVITIE
THE WORLD BANK/IFC/M.I.G.A.
Room T9-063
1818 H. Street, N.W.
WASHINGTON D.C. 20433
ETATS-UNIS

M. Jean-Pierre TASSE
RESEAU MONDIAL D'ECHANGES
393, rue Saint-Jacques Ouest
Bureau 620
MONTREAL (QUEBEC) H2Y 1N9
CANADA-QUEBEC
Téléphone: (1)(514) 844 9926
Fax / Télex (1) (514) 844 9602

correspondant(s)

AFRIQUE DU SUD

AUSTRALIE

GUINEE

IAILANDE

Ms V. LIPMAN Director Research and Development Department of Transport Private Bag X193 PRETORIA 0001 AFRIQUE DU SUD

Mr Peter MILNE ARRB TRANSPORT RESEARCH 500 Burwood Highway **VERMONT SOUTH VIC 3133** AUSTRALIE

> Téléphone : (61)3 9881 1540 Fax / Télex (61)3 9887 8104

Mr. Fidel DALGADO PINO Jefe Centro de Informacion E Proyectos de Obras de Transporte N° 3 Muralla 211-213 Habana Vieja P box 60 CIUDAD DE LA HABANA CUBA

Téléphone : (53)7 618 921 Fax / Télex (53)7 335 244

Dr. Amadou GUEYE Directeur, Bureau de Stratégie et Développement MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS B.P. 581 CONAKRY GUINEE

Dr. Teeracharti RUENKRAIRERGSA Director Road Research and Development Center Department of Highways Sri Ayudhya Road, Ratchatewi 10400 BANGKOK THAILANDE Fax / Télex (66) 2 245 8035

errespondant(s)

KRAINE

M. Fyodor P. GONTCHARENKO
Head of Scientific Technical Department
Ukrainian State Corporation
for Constructure, Repair and Maintenance
of Roads "UKRAVTODOR"
9 Fizkulfury str.
252005 KIEV
UKRAINE

Téléphone : (73)(380-44)227 3123 Fax / Télex (73)(380-44)227 7193

Monsieur KUISPOND HOMBAL Directeur Régional de l'Office des Routes LUBUMBASHI/REGION DU SHABA ZAIRE

IRE

